

# Dictionnaire d'orthographe et de typographie pour le sous-titrage

DioKuan

v. 1.10 (22 février 2009)

[www.orthosub.fr](http://www.orthosub.fr)

## AVANT-PROPOS

Tous les jours, des amateurs passionnés consacrent de leur temps au sous-titrage, permettant ainsi à de nombreuses personnes de regarder leurs séries préférées sans devoir attendre une diffusion en France. Il serait déplacé de réclamer de ces amateurs, qui mériteraient une plus large reconnaissance de tous ceux qui profitent de leur travail, un niveau de qualité qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas atteindre. Après tout, contrairement au professionnel, l'amateur détermine lui-même ses exigences et ses ambitions, notamment selon le public qu'il vise et le temps qu'il veut consacrer à cette passion.

Il existe cependant des traducteurs et des correcteurs qui ont pour but de produire des sous-titres de qualité. C'est à eux que ce modeste dictionnaire s'adresse, car j'ai la conviction qu'en dehors des erreurs d'inattention, la plupart des fautes d'orthographe ou de typographie peuvent être évitées : les premières correspondent à des difficultés bien connues de la langue française — il suffit généralement d'en prendre connaissance pour y être attentif — tandis que les secondes résultent d'une méconnaissance répandue et compréhensible à laquelle il n'est pas difficile de remédier<sup>1</sup>.

Le dictionnaire est divisé en deux parties : la première rappelle certaines difficultés orthographiques<sup>2</sup>, la seconde est consacrée à l'épineuse question de la typographie. Épineuse, car il n'existe pas de « code » typographique, de règles *stricto sensu*, uniquement des marches, des usages qui diffèrent (il existe heureusement un large consensus, malgré d'inévitables flottements). À cela s'ajoute une autre difficulté : en raison des contraintes spatio-temporelles des sous-titres, il est compréhensible d'y admettre une certaine adaptation des règles traditionnellement appliquées dans la presse ou l'édition. Mais dans quelle mesure ? Je ne prétends pas avoir la légitimité d'en décider seul, je ne peux ici que suggérer sans imposer, proposer une base de réflexion pour susciter le débat. Ces avis sont précédés du symbole ≡ ou, pour les propositions qui vont totalement à l'encontre des pratiques actuelles, du symbole ¶, car j'estime que les avancées, en quelque domaine que ce soit, se font aussi de façon paradoxale (au sens étymologique : « à l'encontre de la *doxa* »).

Je terminerai cette brève introduction par une précision importante : je ne me considère pas comme un spécialiste de la langue française, bien que j'en étudie différents aspects depuis plusieurs années et que j'en aie fait ma passion. Je vous invite donc à faire fonctionner votre esprit critique, en particulier pour la typographie, domaine que j'ai découvert plus récemment et que je ne maîtrise qu'imparfaitement.

---

<sup>1</sup> Cette méconnaissance se retrouve aussi chez certains professionnels. On pourra en trouver quelques exemples sur [Orthosub](#).

<sup>2</sup> Loin de tendre à l'exhaustivité, je me suis au contraire appliqué à ne répertorier que les erreurs qui peuvent apparaître dans les sous-titres, ce qui explique que des fautes apparaissant dans d'autres contextes ne sont pas reprises ici (*voir/voire, etc..., si tôt/sitôt...*). Je me fonde sur mon expérience dans le sous-titrage et sur l'observation des sous-titres professionnels ou amateurs.

## REMARQUES LIMINAIRES AUX CORRECTEURS

– « Le vrai correcteur ne sait rien et doute de tout. »

– Le correcteur orthographique de Word est utile pour repérer les coquilles et erreurs d'inattention, mais c'est un outil très basique auquel il serait absurde de se fier aveuglément<sup>3</sup>.

– Si le correcteur de Word est le MacDo de l'orthographe, Antidote en est le Pizza Hut : la nourriture y est meilleure, mais les connaisseurs n'oseraient le comparer à un grand restaurant<sup>4</sup>. Un exemple qui a surgi d'une discussion sur un forum : Antidote RX 7 souligne en rouge « réduire en cendres », indiquant que « dans cette locution verbale, *cendre* est toujours au singulier ». C'est évidemment absurde, mais ce n'est pas tout : dans le dictionnaire des locutions, aux articles *cendre* et *réduire*, il indique le contraire : « mettre, réduire en cendres ». L'incohérence ne s'arrête pas là, puisque dans le dictionnaire des définitions, à l'article *réduire*, on trouve « réduire en cendre »<sup>5</sup>. Je signale au passage que la quasi-totalité des correcteurs professionnels utilisent ProLexis (des éditions Diagonal), qui est cependant bien plus cher qu'Antidote.

– En cas de doute ou pour trancher des points délicats, « n'allez pas compter sur la Toile pour qu'elle se mouille : elle est définitivement imperméable à ce genre de dilemme et, dans son œcuménisme veule, donne raison à tout le monde » (B. Dewaele). Même si plusieurs solutions semblent exister, il s'agit avant tout de ne pas les mettre automatiquement sur un pied d'égalité, mais de les examiner soigneusement pour retenir celle qui est la plus pertinente. Ne pas oublier, par exemple, que le Littré consultable en ligne date de... 1877 ! Ses citations ne vont pas au-delà de Chateaubriand, mort en 1848 (la nouvelle version, parue en 2006, est à peine meilleure). Il reste cependant quelques sources d'informations fiables (notamment, pour l'orthographe, la 9<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire de l'Académie*<sup>6</sup> ; voir également la bibliographie).

---

<sup>3</sup> Parmi les fausses alertes de Word 2007, signalons *va-t'en* ou *donnez-m'en* (alors que *va-t-en* ou *donnez-en-moi* ne sont pas soulignés), *ces deux-là* ou *aidez-moi*. Parmi la non-détection d'erreurs basiques : *\*l'hache*, *\*il a mangée*, *\*il l'a faite tomber*, *\*à ras-bord...*

<sup>4</sup> Comment expliquer, sinon, les règles erronées (« Quand il est apposé à un autre nom, le nom *espion* prend toujours un trait d'union »), les règles trop restrictives ou trop simplistes (« Une virgule est requise après *Alors* quand il est placé en début de phrase ») ou les graphies inadmissibles (« des boucles d'oreille »)... Signalons aussi la présentation de doubles orthographes, sans discernement ni conseil de « bon usage », alors qu'une recommandation claire s'imposerait (*salaud/salop*).

<sup>5</sup> Pour l'anecdote, cette erreur, que je leur ai signalée, sera corrigée dans la prochaine version d'Antidote.

<sup>6</sup> Rappelons cependant que l'Académie française n'exerce aucune compétence légale ou réglementaire : on peut toujours discuter ses recommandations (le *Bon Usage* ne s'en prive pas), et il est même judicieux de les ignorer dans certains cas.

## SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS

- ⇒ *Mot* Voir ce mot pour des informations complémentaires ou annexes.
- \*mot Forme erronée ou non attestée.
- \*phrase Phrase dont la syntaxe est incorrecte, qui comporte un mot utilisé de façon inadéquate (barbarisme, confusion lexicale, solécisme...) ou une erreur de typographie.
- ≡ Recommandation personnelle, qui me semble la plus préférable au vu des informations et des sources dont je dispose (il est possible de faire autrement, mais cela pourrait sembler étrange).
- ¶ Usage non répandu soumis à discussion (ni règle ni recommandation : simple réflexion).
- RO Rectifications de l'orthographe (1990). Voir aussi p. 5-6.
- BU *Le Bon Usage*, 14<sup>e</sup> édition (Grevisse et Goosse).
- PL *Petit Larousse* (édition 2009, sauf indication contraire).
- PR *Nouveau Petit Robert* (édition 2009, sauf indication contraire).
- Acad. *Dictionnaire de l'Académie* (9<sup>e</sup> édition, sauf indication contraire).
- IN *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*

# ORTHOGRAPHE

## INTRODUCTION : LE POINT SUR LES RECTIFICATIONS DE L'ORTHOGRAPHE

En 1990, le Conseil supérieur de la langue française a émis des propositions pour simplifier l'orthographe et la rendre plus homogène en supprimant quelques irrégularités. Ces rectifications de l'orthographe (RO) n'ont rien d'obligatoire, ce sont de simples recommandations. Cette absence de contrainte (contrairement à la réforme allemande de 1996) fait que l'on se retrouve avec plus de deux mille mots possédant deux graphies qui ne peuvent ni l'une ni l'autre être considérées comme fautives.

Sans rappeler ici les points touchés par cette réforme, qui sont expliqués sur de nombreux sites (voir la bibliographie), il est intéressant d'en connaître la diffusion et, partant, de déterminer la position à tenir dans les sous-titres. Une constatation préliminaire : la réforme semble avoir été plus suivie en Belgique, en Suisse et au Québec qu'en France, qui est restée plus conservatrice (beaucoup n'en ont jamais entendu parler, même parmi les enseignants).

Du côté des correcteurs automatiques, OpenOffice et Word sont à jour depuis 2005, Antidote et ProLexis depuis 2006. La réforme progresse aussi dans les dictionnaires. Nombreux sont ceux qui signalent toutes les rectifications, tels le *Dictionnaire Hachette* (depuis 2002), *Le Nouveau Littré* (depuis 2006), ou plus récemment le *Larousse junior* et *Le Larousse des noms communs* (depuis 2008). Cependant, fait significatif, les deux principaux dictionnaires pour le grand public sont plus réservés : le *Petit Larousse* signale 39 % de graphies rectifiées, (à côté des orthographes traditionnelles, bien sûr), tandis que le *Petit Robert* en signale 61 % (52 % dans l'édition de 2008). L'édition 2009 de ce dernier a soulevé de nombreuses interrogations et s'est attiré de nombreuses critiques, tant les choix opérés, en ce qui concerne les rectifications, semblent parfois incohérents<sup>7</sup>. Quant à l'Académie, signataire de ces rectifications, elle les a évidemment acceptées, en précisant cependant qu'elle souhaite « qu'elles soient soumises à l'épreuve du temps » (en pratique, elles sont différemment enregistrées dans son dictionnaire, en fonction de leur degré de diffusion dans l'usage).

Comment réagir, dans les sous-titres, à ces étranges disparates ? Quelle place accorder aux rectifications ? Si l'on part du principe que les sous-titres doivent convenir à un maximum de personnes, ma recommandation est simple : prendre pour référence le *Petit Larousse* (à défaut, une version du *Petit Robert* antérieure à celle de 2009), qui adopte un point de vue raisonné et logique.

Une position plus nuancée, tenant compte à la fois du *PL* et du *PR*, pourrait être établie comme suit :

- Si la nouvelle orthographe n'est répertoriée par aucun de ces deux dictionnaires, il vaut mieux éviter de l'utiliser, sous peine de créer un effet d'étrangeté. Cela implique notamment de conserver les accents circonflexes (*voûte, une boîte sûre, il plaît* plutôt que *voute, une boîte sure, il plaît*), certains traits d'union (*d'arrache-pied, chauve-souris, cow-*

---

<sup>7</sup> Comme le résume avec ironie un [blogueur](#) : « *Le Petit Robert 2009* a, de son propre chef, résolu d'admettre, voire de conseiller, ce que jusqu'ici il n'avait fait que mentionner. N'allez pas croire pour autant — Alain Rey s'en défend dans sa mise au point liminaire — que l'on joue là « les réformateurs par principe » : si *acuponcture* l'emporte dorénavant sur *acupuncture*, c'est que l'usage, toujours lui, est en faveur du premier. Reste à savoir à quelle aune on l'évalue : la Toile consacre dix fois moins de pages francophones au favori du Robert qu'à la graphie traditionnelle. Comprenez qui pourra ! Le reste obéit à des critères tout aussi scientifiques. [...] Robert fait son marché sur les étals de la réforme, retenant ci, rejetant ça, sous le couvert d'une méthode qui, en réalité, ressemble beaucoup au fait du prince. Car l'usage qu'il invoque — ô surprise ! — n'est pas celui de Larousse. Chez ce dernier, les formes rectifiées, égrenées par acquit de conscience en onze interminables pages, ne figurent quasi jamais, elles, à la nomenclature et devinez pourquoi ? Parce qu'elles n'ont pas été « entérinées » par l'usage, pardi ! La preuve est faite que Robert et Larousse ne vivent pas dans le même monde [...].

*boy, tohu-bohu...* plutôt que *d'arrachepied, chauvesouris, cowboy, tohubohu...*) et diverses graphies (*aigüë, oignon...* plutôt que *aigüe, ognon...*).

- Si l'un des deux dictionnaires propose la nouvelle orthographe à côté de l'ancienne, le choix est libre, mais il est plus prudent de conserver la graphie traditionnelle, rapportée par le *PL*. Celui-ci propose par exemple uniquement : *micro-onde, brasero, charriot, pizzeria, combatif, eczéma...* Le *PR* y ajoute la nouvelle orthographe<sup>8</sup> : *microonde, braséro, chariot, pizzéria, combattif, exéma...*
- Si les deux dictionnaires proposent la double entrée, le choix devient plus libre, et la nouvelle graphie moins critiquable (ex. : *plateforme, hydroélectrique, whiskys* ou *plate-forme, hydro-électrique, whiskies*). À noter que les deux dictionnaires proposent parfois la double entrée dans un ordre différent
- Si aucun des dictionnaires n'indique encore l'ancienne orthographe, ou s'il le fait de façon secondaire (par une simple note en fin d'article), il est préférable d'employer la nouvelle orthographe. Ex. : *un scénario, des scénarios* (préférable à *un scenario, des scenari*).

Libre à vous de vous en tenir à cette méthode, mais c'est sans doute celle qui créera le moins d'étrangeté (le temps de lecture s'allonge si l'œil bute sur une graphie peu répandue). C'est à mon sens préférable que d'appliquer sans discernement toutes les rectifications (ou, à l'inverse, de toutes les refuser en bloc).

Enfin — détail évident mais essentiel — le principal est de rester cohérent : si l'accent circonflexe est conservé pour un mot, il le sera aussi pour les autres, et deux orthographes ne pourront pas être mélangées dans un même épisode, ni dans une même série (p. ex. *il plaît* puis *il plait*). Enfin, il serait illogique d'adopter une attitude tantôt conservatrice (*gentlemen*), tantôt réformiste (*la boîte à ognons*).

---

<sup>8</sup> Pour être précis, le *Petit Robert* intègre les nouvelles orthographes de quatre façons différentes, selon qu'il juge qu'elles sont entrées dans l'usage (entrée uniquement avec l'orthographe du mot nouveau et remarque en fin d'article : ENTRETUER (s') [article] — On écrit aussi *s'entre-tuer*), devenues plus courantes dans l'usage que les anciennes (double entrée avec la nouvelle orthographe en premier : BRASÉRO ou BRASERO — dans les anciennes versions, il y avait une simple indication : *On écrirait mieux braséro*), devenues courantes sans être majoritaires (double entrée avec l'ancienne orthographe en premier : ENTRE-TEMPS ou ENTRETEMPS) ou admises sans être nécessairement recommandées (CHARIOT var. CHARRIOT [article] — *La graphie charriot avec 2 r [...] est admise*).

**À** • La préposition *à* doit se répéter devant chaque complément : *J'ai demandé à Jacques et à Jean de venir* (et non \**à Jacques et Jean*), *il ne pense qu'à boire et à jouer* (et non \**qu'à boire et jouer*). *Je ne vais pas t'inviter à entrer, à manger et à discuter* (et non \**à entrer, manger et discuter*). Cependant, si les compléments désignent des choses appartenant à une même catégorie, on peut ne pas répéter *à* : *Il l'a envoyé à ses parents, amis et connaissances* • *À ce que* (⇒ *Que*) • *D'ici (à) lundi* (⇒ *Ici*).

**AFFAIRE, À FAIRE** • Ne pas confondre *avoir affaire à quelqu'un* et *avoir à faire quelque chose* : *tu auras affaire à moi, il a eu affaire au directeur mais j'ai à faire, j'ai une traduction à faire*. • Avec *affaire* au pluriel : *un homme d'affaires*.

**ALTERNATIVE** • Ne pas donner à *alternative* le sens, calqué sur l'anglais, de « solution de rechange ». Écrire : *Il n'y avait pas d'autre option ou d'autre choix ou d'autre solution...* (et non \**d'autre alternative*). À plus forte raison, il est absurde de traduire, comme je le vois régulièrement, le mot anglais *option* par *alternative*, même si cela peut paraître plus chic. • Une alternative est une situation dans laquelle on doit choisir entre deux décisions, deux solutions : *Ma seule alternative : fuir ou mourir* (et non \**Mes seules alternatives...* S'il y avait deux alternatives, il y aurait quatre possibilités).

**ALLO, ALLÔ** • Les deux sont corrects. Les RO privilégient toujours la graphie la plus simple, en l'occurrence *allo*, sans accent. Cependant, c'est un mot « transparent » qui n'apparaît généralement pas dans les sous-titres.

**AMENER, APPORTER** • Ces deux verbes sont souvent confondus dans la langue orale. *Amener*, c'est faire venir avec soi, conduire ce qui peut être déplacé sans être porté (implique un contact avec le sol, s'utilise généralement avec les êtres animés) : *Je t'amènerai demain à l'école, nous amènerons des*

*amis*. • *Apporter*, c'est porter avec soi, sur soi (absence de contact avec le sol, s'utilise généralement avec des objets inanimés) : *j'apporterai le dessert, tu m'apportes le bébé* (et non \**j'amènerai le dessert, \*tu m'amènes le bébé*). • Même distinction avec *ramener* et *rappporter*.

**AMENER, EMMENER** • Deux verbes opposés. *Amener* = faire venir avec soi (l'accent est mis sur la destination du mouvement) : *il a amené son fils à l'école*. *Emmener* = faire partir, faire quitter un lieu avec soi (l'accent est mis sur l'éloignement par rapport au lieu considéré) : *je t'emmènerai à l'étranger*. • Même distinction avec *apporter* et *emporter*.

**APPELER** • Les verbes comme *appeler* ou *jeter* doublent la consonne *l* ou *t* devant un *e* muet (c'est-à-dire si l'on entend le son *è*) : *j'appelle, tu jettes*.

**APRÈS-MIDI** • A longtemps été féminin. De nos jours, c'est le masculin qui est le genre usuel et que recommande l'Académie (préférable aussi dans les sous-titres, puisqu'il utilise moins de caractères). • Pluriel : *après-midi* ou *après-midis* (RO).

**APRÈS QUE** • Contrairement à *avant que*, c'est l'indicatif qui doit être utilisé avec *après que*. Pour se rendre compte de l'incohérence du subjonctif, on peut remplacer *après que* par *une fois que, dès que, lorsque* ou *quand* : *Je pourrai partir dès qu'il aura terminé* (et non \**dès qu'il ait*), *il est tombé lorsque je suis parti* (et non \**lorsque je sois parti*). Dans ces phrases, le subjonctif est impossible, il en va de même si l'on utilise *après que* : *Je pourrai partir après qu'il aura terminé, il est tombé après que je suis parti*. • *Remarque*. — Ceux qui n'aiment pas employer l'indicatif peuvent, dans la plupart des cas, reformuler (et généralement gagner en concision) : *après son départ* au lieu de *après qu'il est parti*, *après m'avoir dit* au lieu de *après qu'elle m'a dit*, etc.

**-AR, -ARD** • Pas de *d* final à *cauchemar* (bien qu'on écrive *cauchemarder*), *racontar*, *hangar*, *canular*, *bazar*... Ne pas se laisser influencer par le suffixe péjoratif *-ard* (*chauffard*, *richard*, *papelard*...) ou par l'orthographe d'autres mots (*renard*, *poignard*, *montagnard*, *brouillard*...).  
⇒ *rancart*, *rencard*.

**AU-** • Les noms composés de *au* s'écrivent avec un trait d'union : *au-devant*, *au-delà*, *au-dessus*, *au-dehors*, *au-dessous*, contrairement à ceux composés de *en* : *en dessous*, *en deçà*, *en dehors*, *en dessus*...

**AUCUN** • Ne s'emploie au pluriel qu'avec les rares noms qui n'ont pas de singulier (*sans aucuns frais*, *aucunes fiançailles*...) ou qui changent de sens au pluriel (*aucuns gages*...), ainsi que dans *d'aucuns* (emploi soutenu).

**AUSSI, NON PLUS** • *Aussi* s'emploie dans les phrases affirmatives ; *non plus*, dans les phrases négatives. *Tu aimes ce film, moi aussi. Tu n'aimes pas ce film, moi non plus.*

**AVANT QUE** • Toujours suivi du subjonctif. • Le *ne* explétif est toujours facultatif, même s'il est fréquent lorsque le verbe exprime une obligation, un ordre, une crainte : *il faut que nous finissions avant qu'il (n')arrive.*

**AVÉRER** • *S'avérer que* (+ indicatif) ou *s'avérer* (+ adjectif) a le sens de « apparaître, se révéler, se montrer » : *Il s'avère que vous avez raison. Ces mesures se sont avérées inutiles.* • Les puristes critiquent les tours « s'avérer vrai » (pléonasme) et surtout « s'avérer faux » (*Acad.* : « On évitera le non-sens : *Cette nouvelle s'est avérée fausse* ». *PR* : « (Abusif et critiqué) *S'avérer faux, inexact.* »). Ces condamnations ne se justifient qu'au nom de l'étymologie (*verus*, « vrai ») qui a donné le sens premier d'avérer : « faire apparaître comme vrai, donner comme certain », que l'on retrouve par exemple dans *cette hypothèse est avérée*

ou *c'est un fait avéré*. Cette étymologie n'étant plus ressentie par les locuteurs, il est illusoire, comme le montre le *BU*, de refuser ces tournures qui sont parfois utilisées par de bons écrivains. Cependant, ceux qui veulent les éviter pourront généralement remplacer *avérer* par *se révéler*, *se montrer*, *apparaître* ou *être*. D'une manière générale, il est inutile et déconseillé d'abuser de ce verbe.

**AVOIR L'AIR** • Accord avec le sujet au sens de « sembler, paraître » : *Elles ont l'air sérieuses*. Plus rarement, on peut faire l'accord avec *air* (au sens de « mine, apparence ») : *Elles ont l'air sérieux*. (Petite astuce pour mieux choisir : dans le premier cas, on peut dire *Elles ont l'air d'être sérieuses* ou *Elles m'ont l'air sérieuses* ; dans le second, on peut dire *Elles ont un air sérieux*.)

**BÂILLER, BAYER** • *Bayer* dans l'expression figée *bayer aux corneilles*. • *Bâiller* dans les autres cas : *bâiller de sommeil ou d'ennui, une porte qui bâille*...

**BAIN** • Au pluriel : *salle de bains*. L'usage a hésité et s'est modifié dans le temps, mais le pluriel est aujourd'hui la seule forme répertoriée par *Acad.*, *PL* et les dict. des difficultés (le *PR* met un pluriel à l'entrée *bain*, bien qu'il indique encore, à l'entrée *salle* : « salle de bain(s) »). Au singulier : *serviette de bain* et *maillot de bain*.

**BALADE, BALLADE** • Avec un seul *l* quand le terme désigne la promenade : *faire une balade, se balader, un baladeur*. • Avec deux *l* au sens de « petit poème » ou de « morceau qui accompagne ce poème ».

**BIEN QUE** • Se construit normalement avec le subjonctif. Faire attention lorsque la distinction ne se fait qu'à l'écrit : *bien que j'aie réussi, bien qu'il l'eût vaincu* (et non *\*bien que j'ai réussi, \*bien qu'il l'eut vaincu*).

**CAS** • *Au cas où, dans le cas où, pour le cas où* sont suivis du conditionnel (plus rarement de

l'indicatif) : *Au cas où il serait impossible de le voir. Dans le cas où il pleut, nous restons ici.*

**C'EST, CE SONT** • Éviter *c'est* devant un nom pluriel : *ce sont des fleurs* (et non *\*c'est des fleurs*). Exceptions : s'il y a inversion (*est-ce des fleurs ?* et non *\*sont-ce... ?*), avec une indication de quantité (*c'est dix euros*), ou devant *nous* et *vous* (*c'est nous qui partons*). • Devant *eux* et *elles*, *ce sont* est utilisé dans les phrases affirmatives (*ce sont eux qui partent*) mais *c'est* est toléré dans les phrases interrogatives ou négatives (*Ce n'est pas eux qui l'ont fait. Serait-ce eux qui l'ont fait ?*). Pour retranscrire l'usage oral familier dans les sous-titres, on peut accepter *c'est eux, c'est elles*.

**ÇA, ÇÀ** • À l'impératif, *ça* n'est jamais joint par un trait d'union au verbe : *Prends ça ! Montre-moi ça !* (et non *\*Prends-ça ! \*Montre-moi-ça !*). • *Çà* n'est plus employé comme interjection aujourd'hui, il faut écrire : *Ça alors !* (et non *\*Çà alors !*). Il subsiste encore, en tant qu'adverbe de lieu, dans la locution *çà et là* (et *en deçà*), mais dans tous les autres cas, c'est *ça* qui doit être utilisé.

**CAUSE** • *À cause de/grâce à* (⇒ *grâce*).

**CECI, CELA** • *Ceci* renvoie à ce qui suit (dans le discours), *cela*, à ce qui précède : *Tu as eu un accident, cela a dû t'affecter, mais je voudrais te dire ceci : ne te décourage pas.* On dira donc *cela dit* (et non *\*ceci dit*). ⇒ *voici, voilà*.

**CENSÉ, SENSÉ** • Bien distinguer *censé* (= supposé) de *sensé* (= qui est raisonnable, qui a du bon sens) : *Tu n'étais pas censé venir. Ce sont des propos sensés.*

**CHAMP** • Pas de *s* au singulier. • Distinguer *sur-le-champ* (= immédiatement, tout de suite) de *sur le champ* : *Allez-y sur-le-champ ! L'épouvantail veille sur le champ.*

**CHANCE** • S'utilise pour faire référence à une probabilité heureuse : *ce projet a des chances de*

*marcher, il y a des chances qu'il réussisse.* Pour une chose fâcheuse, on utilise *risque* (ou *risquer*) : *ce projet risque d'échouer* (et non *\*risque de marcher* ou *\*a des chances d'échouer*).

**CHARGÉ** • En français, on dit *il est chargé de* ou *responsable de*. Ne pas traduire l'anglais *in charge of* par *en charge de*.

**CENDRE** • Au pluriel dans *mettre en cendres, réduire en cendres* (*Acad.*, *PL*, *PR* et les dictionnaires des difficultés).

**CENT** • Cent reste invariable quand il n'est pas multiplié : *cent deux, cent vingt-trois...* Il prend un *-s* quand il est multiplié et qu'il n'est pas suivi d'un autre nombre : *cing cents* (mais : *cing cent dix*).

**COMPTE RENDU** • ≡ Préférer l'absence de trait d'union (seule graphie acceptée par *Acad.* et *PR*), bien que *compte-rendu* soit aussi admis (*PL*).

**CONNEXION** • Avec un *x*. Ne pas conserver la graphie anglaise *connection* (qui doit être traduit, la plupart du temps, par *rapport, relation, lien...*).

**CONSÉQUENT** • Ne pas mélanger les locutions *en conséquence* et *par conséquent* (*\*par conséquence, \*en conséquent*).

**CONTRÔLE** • En français, *contrôle* veut d'abord dire « vérification, inspection, surveillance » : *le contrôle des billets, du bon fonctionnement d'un appareil...* C'est par calque du mot anglais *control* que *contrôle* (ou *contrôler*, dans le sens de *dominer, maîtriser*), est passé dans le langage courant. On pourra parfois préférer : *garder la maîtrise de ses nerfs, cette région est passée sous l'autorité des rebelles, il s'est rendu maître de...* • De même pour *contrôler* : *je maîtrise la situation, maîtriser ses émotions...*

**CONVENIR** • Se conjugue avec l'auxiliaire *être* au sens de « tomber d'accord, décider ensemble » : *Nous étions convenus d'y aller ce matin.* Avec

l'auxiliaire *avoir* au sens de « plaire, être approprié à » : *Cet appartement m'a convenu, je l'ai pris.* ≡ Pour suivre le registre de l'oral, *avoir* peut être utilisé dans les deux cas (même si l'*Acad.* le condamne : « On ne doit pas dire et moins encore écrire : *nous avons convenu de*, mais *nous sommes convenus de* »).

**COULEUR (ADJECTIFS DE)** • Employé seul, l'adjectif de couleur s'accorde : *des roses blanches.* • Si l'adjectif est composé ou modifié par un autre mot, il reste invariable : *des feuilles vert-jaune, une assiette vert pomme, des chemises bleu foncé.* • Les noms employés comme adjectif ne s'accordent pas : *marron, or, argent, azur, acajou, ocre, pistache, kaki, crème, indigo, cerise...*

**COUR, COURS, COURT** • *Cour* dans *la cour de la ferme, la cour du roi.* • *Cours* dans *donner libre cours à, suivre son cours, le cours du dollar.* • *Court* dans *être à court de, prendre de court, couper court à, tourner court, un court de tennis.* • *Court* est toujours invariable dans *coupé court* : *Il porte les cheveux coupés court.*

**CRU, CRÛ** • *Cru* = qui n'est pas cuit (*une viande crue*); produit vinicole (*un grand cru de Bourgogne*); part. passé du verbe croire (*j'ai cru que tu m'avais menti*). • *Crû* est le part. passé de *croître*.

**DAVANTAGE** • Ne pas confondre l'adverbe *davantage* (= plus) et *d'avantage* (= de privilège, d'intérêt) : *Il faut travailler davantage. Je ne demande pas d'avantage en retour.*

**DE** • La préposition *de*, comme *à* et *en*, se répète ordinairement devant plusieurs mots coordonnés ou juxtaposés : *Il parle de tout et de rien. Des champs de blé, de seigle, d'avoine. Une série d'erreurs et de fausses manœuvres.* • La répétition n'est pas requise dans les locutions figées ou dans l'expression d'une quantité approximative (avec

*ou*) : *Un ingénieur des Ponts et Chaussées. Un groupe de cinq ou six personnes.* • *Que* ou *que de* : devant un infinitif et après *c'est que, c'est mieux, plutôt que*, le *de*, quoique plus fréquent, est facultatif : *Il vaut mieux être seul que d'être mal accompagné* (ou : *qu'être...*). *Plutôt mourir que de vivre sans espoir* (ou : *que vivre...*).

**DÉCADE, DÉCENNIE** • Au départ, *décade* ne signifiait que « dizaine ». Au début du *xx<sup>e</sup>* siècle, sous l'influence de l'anglais, il a désigné une période de dix ans (ce qui n'a rien d'illogique). Aujourd'hui, les sens sont bien définis : *décade* = dix jours ; *décennie* = dix ans.

**DEMI, IE** • Toujours invariable lorsqu'il est relié à un nom ou un adjectif par un trait d'union : *une demi-heure, des demi-cercles...* • *Et demi* prend la marque du féminin, pas celle du pluriel : *trois heures et demie, deux kilos et demi...*

**DIGITAL** • En français, *digital* désigne ce qui appartient aux doigts : *une empreinte digitale.* Attention à la traduction du mot anglais *digital*, qui doit être traduit par *numérique* : *musique numérique, affichage numérique...*

**DONT** • Comme *dont* équivaut à *de qui, de quoi, duquel...*, il ne faut pas l'employer après *c'est de* : *C'est d'un bon traducteur que nous avons besoin. C'est de toi qu'on parle* (et non *\*dont nous avons besoin, \*dont on parle*). S'il n'y a pas de *de*, *dont* est obligatoire : *L'argent dont j'ai besoin* (et non *\*que j'ai besoin*). *C'est ce dont il est question* (et non *\*qu'il est question*).

**DU, DÛ** • Ne pas confondre *du* (= de le) avec *dû* (participe passé de *devoir* ou nom masculin). *J'ai dû manger du pain. La somme due. Payer son dû.* • Éviter d'écrire, par calque de l'anglais *due to, dû à* (*aux*) au sens de « en raison de, à cause de, du fait de, par suite de... » : *En raison du mauvais*

*temps, nous ne sommes pas sortis* (et non \**Dû au mauvais temps*).

**EH, HÉ** • Les différences d'utilisation qui séparent *hé* de *eh* sont très ténues. En général, *eh* est plus fréquent. *Hé* s'utilise avec des nuances d'ironie ou d'approbation, ou pour le ricanement. Pour interpellier, *hé* est plus fréquent que *eh* : *Hé ! toi, viens ici ! Eh ! attention, vous allez tomber !* • *Eh bien, eh oui* (et non \**et bien, \*et oui*) : *Eh bien, je ne comprends toujours pas. Eh oui ! il a réussi !* • *Remarque.* — La plupart du temps, le contexte ou l'intonation rend facultative la retranscription des interjections, surtout quand elles sont isolées.

**ÉVÈNEMENT, ÉVÈNEMENT** • L'accent grave est aujourd'hui admis et de plus en plus fréquent (on écrit aussi *évènementiel* ou *événementiel*).

**EN** • Se répète devant plusieurs mots coordonnés ou juxtaposés (comme les prépositions *à* et *de*) : *vivre en paix et en harmonie ; en chantant, en buvant et en mangeant ; en Italie et en Suisse ; je suis fort en biologie et en chimie.* • *En* ne peut être suivi de *le* ou de *les*, il faut parfois recourir à *au*, *aux* ou, plus rarement, à *dans* : *croire en Dieu et au Saint-Esprit* (ou *et en l'Esprit saint*), *il croit dans le diable* (ou *au diable*).

**ENTRE-** • La plupart du temps, les verbes s'écrivent sans trait d'union (*entrecouper, entrecroiser, entrebâiller...*). Certains mots peuvent s'écrire avec un trait d'union<sup>9</sup> : *entre-temps, s'entre-déchirer, s'entre-tuer, s'entre-détruire, un entre-deux* (RO : *entretemps*<sup>10</sup>, *s'entredéchirer, s'entretuer, un entredeux*), *l'entre-deux-guerres...*

<sup>9</sup> Il existe quelques divergences entre les dict. : *s'entr'égorger* (PL), *s'entre-égorger* ou *s'entrégorger* (PR, cette dernière graphie est aussi celle des RO).

<sup>10</sup> Certains font encore la distinction, comme autrefois, entre l'adverbe (avec un trait d'union) et le nom (sans trait d'union), qui est de moins en moins utilisé : *Entre-temps, il a disparu. Dans l'entretemps, elles sont parties.*

• Pas de trait d'union dans *entre nous, entre eux, entre vous* • *Entre autres* (et non \**entre autre*).

**ET** • Ne peut coordonner que des éléments de même nature grammaticale ou des expressions de même structure : *Il aime le tennis et la lecture* ou *Il aime jouer au tennis et lire* (mais pas : \**Il aime jouer au tennis et la lecture* ni \**Il aime le tennis et lire*). *Deux hommes ont été accusés de vol et de meurtre* (et non \**d'avoir volé et de meurtre* ou \**de vol et d'avoir tué*). *Un enfant aux cheveux blonds et aux yeux bleus* ou *Un enfant blond aux yeux bleus* (et non \**Un enfant blond et aux yeux bleus*).

**ÉTANT DONNÉ** • Quand il est placé avant le nom, l'invariabilité est largement recommandée (selon *Acad.* et les dict. des difficultés, quoique *BU* donne des exemples contraires) : *Étant donné les circonstances, nous devons agir. Étant donné l'urgence de la situation, on n'a pas le choix.*

**EXCEPTÉ** • Invariable devant le nom : *Tous étaient là, excepté mes deux cousines. On ne voyait rien, excepté les flammes.* Variable quand il est placé après le nom : *Toutes les fleurs, les roses exceptées.*

**FOND, FONDS, FONTS** • Le *fond* est la partie la plus basse d'une chose, et au figuré, ce qui se révèle l'élément intime, véritable : *aller au fond des choses, au fond, dans le fond, elle a un bon fond...* • *Fonds* désigne un capital ou un bien immobilier : *vendre son fonds de commerce, bailleur de fonds...* Au figuré : *un fonds inépuisable de patience, il a un grand fonds de savoir...* • Les *fonts baptismaux* (toujours au pluriel) désignent le bassin placé sur un socle et destiné à l'eau du baptême.

**FUTUR** • C'est sous l'influence de l'anglais que *futur* est abusivement utilisé pour *avenir*. Dans la plupart des cas, lorsqu'il s'agit du nom, il est préférable de traduire *future* par *avenir* : *l'avenir de nos enfants, dans un proche avenir, lire l'avenir dans les cartes...* • *Futur* est tout à fait usuel en tant qu'adjectif, au sens de « qui appartient à

l'avenir » : *les générations futures, besoins actuels et futurs, sa future épouse, un futur champion...*

**GÈNE, GÊNE** • Ne pas confondre *un gène* (= segment d'ADN) et *une gêne* (= sensation de malaise).

**GENRE** • On écrit indifféremment *ce genre d'homme* ou *ce genre d'hommes*, selon que l'on insiste sur l'unicité de l'être ou sur la catégorie.

**GENRE DES NOMS** • Sont masculins : *amiante, alvéole, ambre, ancre, apogée, arcane, astérisque, augure, effluve, orbe, soldes* (au sens de « vente au rabais »), *succube, tentacule*. Sont féminins : *acné, échappatoire, anagramme, interview, oasis, stalactite, volte-face*. Les hésitations n'épargnent pas le vocabulaire du *fansub* : *un* ou *une anime* ? *Un* ou *une team* ? (Selon Reverso ou le correcteur de Word, ce dernier serait masculin.)

**GRÂCE** • *Grâce à* ne s'utilise qu'avec des événements heureux : *Grâce à toi, j'ai gagné cent euros* (et non *\*Grâce à toi, j'ai eu un accident*). En parlant d'un mauvais résultat, on utilise *à cause de, par la faute de, en raison de* : *À cause de ce tir raté, ils ont perdu le match* (⇒ *chance*).

**GRAND** • Employé adverbiallement devant un participe, il est préférable de faire l'accord : *des portes grandes ouvertes*. • Trait d'union dans *grand-chose, grand-père, grand-mère, grands-parents* (mais : *grand frère*).

**HABILETÉ, HABILITÉ** • *L'habileté* est la qualité d'une personne habile : *ton habileté à ce jeu est surprenante*. • *L'habilité* est un terme juridique vieilli qui désigne la capacité légale : *l'habilité à succéder* (avec le verbe : *il est habilité à passer ce marché*).

**ICI** • *Ici-bas* mais *ici même*. • La forme *d'ici* est plus relâchée que la forme *d'ici à*, mais les deux se disent (le choix se fait selon le registre retenu) :

*D'ici demain, nous aurons fini. D'ici à deux jours. Mais on dit toujours d'ici là et d'ici peu.*

**IMPÉRATIF** • Règle générale : pas de *s* final pour les verbes du premier groupe (en *-er*) et quelques autres verbes : *chante, aime, marche, va, cueille, ouvre, aie, offre...* Cependant, un *s* apparaît devant les pronoms *en* et *y* pour des raisons d'euphonie : *parles-en, jettes-en, penses-y, vas-y...* • Le trait d'union doit se mettre entre tous les pronoms personnels postposés s'ils dépendent de l'impératif : *laisse-toi faire, mets-les là, dis-le-moi, allez-vous-en, donne-les-nous...* Si le pronom se rattache à l'infinitif qui suit (dans le cas d'un impératif intransitif), on le détache de l'impératif : *viens le chercher, viens me le dire, venez les voir, allez-vous en reprendre ?* • On élide *me, te, le, la* devant *en* et *y* : *va-t'en, parle-m'en...* Ne pas écrire *\*va-t-en*, puisqu'il ne s'agit pas d'un *t* euphonique qu'on retrouve par exemple dans *va-t-il* (⇒ *-t-, t'*).

**JOUR** • Les noms des jours de la semaine s'écrivent avec une minuscule. Ils prennent la marque du pluriel si nécessaire : *tous les lundis et mercredis soir...* mais : *les lundi 20 juin et mardi 21 juin...* • Ne pas confondre *mettre à jour* (= actualiser) et *mettre au jour* (= amener à la lumière, dévoiler).

**JUS** • Avec le complément toujours au singulier : *un/des jus d'orange, de pomme, de raisin, de tomate...* Avec le complément toujours au pluriel : *jus de fruits, jus de légumes*.

**JUSQUE** • S'élide toujours devant une voyelle (à l'inverse de ⇒ *presque*) : *jusqu'alors, jusqu'au, jusqu'où, jusqu'ici...* • Ne pas oublier le trait d'union dans *jusque-là*. • *Jusqu'à aujourd'hui* ou *jusqu'aujourd'hui*.

**LÀ** • Sans trait d'union : *par là, d'ici là, de là, là même, là où...* Idem avec un impératif : *reste là, restons-en là*. Avec un trait d'union : *jusque-là, là-*

*bas, là-haut, là-dedans, là-dessus, là-dessous, de-ci de-là, par-ci par-là* (mais *par là*) • *Ce (cet, cette, ces)...* *là* (particule démonstrative). Trait d'union lorsque le nom est placé immédiatement après le démonstratif ou qu'il y a une indication de nombre : *ces hommes-là, ce sous-marin-là, ces deux-là, ces deux personnes-là, ce mardi-là...* Pas de trait d'union si le nom est séparé du démonstratif ou de l'adverbe *là* : *ce mardi matin là, ces hommes de main là, ce brave étudiant là, ce dessin de tigre là...*

**MAIN** • Être en bonnes mains ou en (ou dans) de bonnes mains (et non \*entre (de) bonnes mains).  
• Ne pas oublier le trait d'union dans *main-forte* et *main-d'œuvre*. • Remettre en main(s) propre(s).

**MÊME** • Se joint par un trait d'union uniquement aux pronoms personnels : *moi-même, toi-même, soi-même, nous-mêmes, eux-mêmes...* (ne pas écrire \**ici-même, \*en ce moment-même, \*par là-même...*).  
• *Même* reste au singulier avec le *vous* de politesse (vouvoiement) et le *nous* de majesté ou de modestie : *vous-même, nous-même* (⇒ *nous*).

**MILLE** • Toujours invariable en tant qu'adjectif numéral : *douze mille dollars, l'an deux mille, il a gagné des mille et des cents*. Ne pas confondre avec le nom commun, unité de mesure (un mille marin = 1852 m), ni avec le *mile*, ancienne mesure anglaise pour les distances terrestres.

**MIS À PART** • Comme pour *étant donné, mis à part* est invariable lorsqu'il est placé avant le nom : *Mis à part cette mésaventure, tout s'est bien passé. Mis à part ces voitures, il n'y a pas un chat dans la rue*. Il varie s'il est placé après le nom : *Ces deux erreurs mises à part, tout est correct*.

**NE** • Dans les dialogues des sous-titres, pour retranscrire le langage oral, le *ne* de la négation *ne... pas* peut être omis. ≡ Cependant, la systématisation aveugle de ce procédé nuit considérablement aux sous-titres. L'omission du

*ne* devrait rester une exception, surtout quand elle pourrait être interprétée comme un oubli involontaire (entre *on* et une voyelle) ou quand elle engendre une ambiguïté : *on n'a pas, on n'en veut plus, on n'espère jamais...*

**NON** • Trait d'union s'il est suivi d'un nom : *les non-combattants, un non-croyant, pacte de non-agression, un non-fumeur...* • Pas de trait d'union avec un adjectif : *unités non combattantes, action non violente, eau non potable, plainte non recevable*.

**NOUS** • Avec le pluriel de majesté ou de modestie, le verbe se met à la première personne du pluriel, mais l'adjectif ou le participe reste au singulier : *Nous, reine d'Angleterre, sommes contrainte de mettre fin à la trêve. Nous-même, auteur de ce livre, avons été capturé par les Indiens*.

**Ô, OH, HO** • Ô s'utilise devant un mot mis en apostrophe, généralement dans les cas d'invocation ou d'exclamation : *Ô esprits, protégez-moi ! C'est toi, ô déesse... Ô merveilleuse époque !*  
• *Ho* sert à interpeller, à attirer l'attention : *Ho ! vous là-bas !*  
• *Oh*, le plus fréquent, s'utilise dans les autres cas, pour exprimer divers sentiments.  
• *Remarque*. — La plupart du temps, le contexte ou l'intonation rend facultative la retranscription des interjections, surtout quand elles sont isolées.

**O.K.** • Dans la plupart des cas, cet américanisme doit être traduit par un des nombreux équivalents français : *d'accord, bien, compris, entendu, oui, parfait...* • Si on peut écrire *O.K.* ou *OK*, \**Ok* ou \**ok* sont à proscrire. Plus rare, mais également possible : *okay*.

**OPPORTUNITÉ** • L'*opportunité*, en français, c'est le caractère de ce qui est opportun : *l'opportunité d'une décision*. Le mot anglais *opportunity* doit généralement être traduit par *occasion* : *profiter d'une occasion, il lui a donné l'occasion de partir...*

**PALLIER** • Verbe transitif direct, il ne doit donc pas être suivi de *à* : *pallier une absence, pallier une insuffisance* (c'est son sens, proche de *remédier à, parer à*, qui entraîne souvent la construction indirecte). • *Pallier* signifie, selon le *PR* : « atténuer faute de remède véritable, corriger quelque chose de manière temporaire et provisoire » (un *palliatif* est un expédient, un moyen provisoire). En toute rigueur, il faut éviter de l'utiliser comme synonyme de *remédier à*.

**PAR** • Locutions avec un trait d'union : *par-derrière*<sup>11</sup>, *par-deçà, par-dedans, par-dehors, par-delà, par-dessous, par-dessus, par-devant, par-devers*. Sans trait d'union : *par en bas, par en haut, par là* (mais avec deux traits d'union et parfois une virgule : *par-ci, par-là* ⇒ *là*). • Éviter d'utiliser *de par* au sens de *du fait de, à cause de, étant donné, par...*

**PARMI** • Finale en *i* (ne prend jamais de *s*) : *Parmi eux se trouvait l'assassin.*

**PARTI, IE** • *Parti* dans *tirer parti de* (exploiter, utiliser), *prendre parti pour, prendre le parti de* (soutenir, être du côté de) • *Partie* dans *prendre quelqu'un à partie* (s'en prendre à), *faire partie de* (compter parmi). • Ne pas confondre *un parti* (organisation politique) et *une partie* (un morceau).

**PÊCHER, PÊCHER** • *Pêcher* = commettre un péché (*un pêcheur, je pêche*). *Pêcher* = prendre du poisson (*un pêcheur, je pêche*).

**PETIT-DÉJEUNER** • Toujours avec un trait d'union lorsqu'il s'agit du verbe (*nous petit-déjeunons*). Le nom peut s'écrire avec un trait d'union (*PR*) ou sans (*Acad., PL*).

**PRÈS, PRÊT** • La locution prépositive *près de* indique « la proximité dans l'espace ou figurément dans le temps » (être près de faire quelque chose = être sur le point de) : *il n'est pas près de se décider*. • *Prêt*, adjectif suivi de la préposition *à*, signifie « disposé à, ayant l'intention de ou étant préparé pour » : *nous sommes prêts à partir*.

**PRESQUE** • Ne s'élide jamais, sauf dans *presqu'île*. On écrit donc : *presque un, presque en même temps, presque immédiatement...*

**PRÉVU** • Le tour elliptique *comme prévu* est invariable (= comme il est/était prévu). *Comme prévu, la fête est un succès*.

**PUBLIC** • On écrit *en public* (publiquement). *Publique* est l'adjectif au féminin : *l'école publique, une déclaration publique*.

**PUITS** • Toujours avec un *s* final, même au singulier. *Un puits profond*.

**QUASI** • Joint à un nom, se lie par un trait d'union : *la quasi-totalité, une quasi-immobilité, un quasi-monopole...* • Joint à un adjectif, ne se lie pas par un trait d'union : *c'est quasi impossible, elle est quasi morte...*

**QUELQUE, QUEL QUE** • Devant le verbe *être*, les verbes d'état (*sembler, paraître*) ou *devoir* et *pouvoir*, on écrit *quel que* (ne pas confondre avec *quelque*, adj. ou adv.) : *Quelle que soit sa détermination, il mourra. Quels que soient les objectifs, nous devons les atteindre...* • Ne pas oublier le trait d'union dans *quelques-uns, quelques-unes*. • *Quelque* ne s'accorde pas quand il est adverbe (au sens de « environ ») : *Il m'a donné quelque cent euros*. • *Quelque* ne s'élide jamais, sauf devant *un* et *une* : *quelque imbécile* (et non \**quelqu'imbécile*), *quelqu'un, quelqu'une*.

<sup>11</sup> Avec un trait d'union selon *Acad., PR, PL* et tous les dictionnaires des difficultés. Seul *Le Robert* et *Littré* préconisent la forme sans le trait d'union.

**QUI** • Après *qui*, le verbe s'accorde avec l'antécédent : *c'est toi qui m'as fait ça* (et non \**qui m'a fait ça*). *Il n'y a que toi et moi qui le savons*. Cependant, si *qui* a pour antécédent un attribut, il s'accorde avec celui-ci lorsque l'attribut est précédé d'un article défini ou d'un adjectif démonstratif : *Vous êtes l'homme qui a gagné le marathon. Tu es celle qui est partie* (et non \**qui avez gagné* ou \**qui es partie*). • Avec les verbes pouvant être employés en construction impersonnelle, on peut indifféremment utiliser *ce qui* ou *ce qu'il* : *Qu'est-ce qu'il se passe ?* ou *Qu'est-ce qui se passe ?* *Ce qu'il me reste à faire* ou *Ce qui me reste à faire*. *Qu'est-ce qu'il t'arrive ?* ou *Qu'est-ce qui t'arrive ?*... Avec le verbe *falloir*, on utilise toujours *ce qu'il* : *Je sais ce qu'il faut accomplir* (et non \**ce qui faut*).

**QUICONQUE** • Éviter la construction fautive \**quiconque qui* : *Quiconque, ici présent, s'opposera à moi mourra* (et non \**Quiconque, ici présent, qui s'opposera...*).

**QUOIQUE, QUOI QUE** • Ne pas confondre *quoique* (= bien que, encore que) avec *quoi que* (= quelle que soit la chose que) : *Quoique souffrant, je suis sorti. Quoiqu'il dise n'importe quoi, il est drôle* (dans ces phrases, on peut toujours remplacer *quoique* par *bien que*). Mais : *Quoi qu'il en soit, il faut agir. Quoi que tu fasses, il est trop tard. Quoi qu'il en pense, nous le ferons* (dans ces phrases, il est impossible de remplacer *quoi que* par *bien que*).

**RAPPELER (SE)** • Se construit sans *de*, à la différence de *se souvenir* : *je me rappelle son nom et ce jour* (et non \**je me rappelle de son nom et de ce jour*). *C'était un jeudi, je me le rappelle* (et non \**je m'en rappelle*). *Je me rappelle avoir entendu un bruit* (et non \**je me rappelle d'avoir entendu*). De la même manière, on dira : *un événement que je me rappelle* (ou *dont je me souviens*). • *Se rappeler se*

construit correctement avec *de* suivi d'un infinitif présent marquant une « intention », un acte « à faire » : *rappelle-toi de me l'apporter*. Évidemment, on peut dire : *cet événement est arrivé, je m'en rappelle toutes les circonstances*, car le *en* est complément du nom *événement*, non du verbe.

**RANCART, RENCARD** • *Mettre, jeter au rancart* (= mettre au rebut) • *Rencard* (ou *rancard*) dans *avoir un rencard* (= un rendez-vous) ou *donner un rencard* (= un renseignement, un tuyau).

**REMORDS** • Toujours avec un *s* final, même au singulier : *Je n'ai aucun remords* (sauf s'il s'agit du verbe *remordre* : *il remord*).

**RISQUE** • *Risque/chance* (⇒ *chance*).

**RUINE** • Au singulier dans *être en ruine, tomber en ruine, menacer ruine* (*Acad., PL, PR*).

**SANS** • Sans peut être suivi d'un nom au singulier ou au pluriel, selon le sens : *un ange sans ailes, une boîte sans couvercle*. Mais on écrit toujours : *un pouvoir sans limites, accuser sans preuve, sans précédent*.

**SI** • Élision obligatoire devant *il* ou *ils* (même si la prononciation peut se faire de façon détachée) : *s'il vient, s'ils viennent* (et non \**si il vient, \*si ils viennent*). • On utilise *si* à la place de *oui* comme réponse affirmative à une interrogative négative : *Tu ne vas pas manger ? — Si* (et non \*— *Oui*). ⇒ *aussi, non plus*.

**SOI** • Ne pas confondre les locutions *chez moi, chez toi, chez soi* (*on est bien, chez soi ; on va chez toi*) avec les noms composés, qui s'écrivent avec un trait d'union (*un chez-soi, mon chez-moi...*) • Pas de trait d'union : *en soi, pour soi* (on trouve parfois le trait d'union dans le vocabulaire de la philosophie).

**SOI-DISANT** • Toujours invariable, comme tous les participes présents : *ces soi-disant infirmières*. Ne pas écrire *\*soit-disant*. • De nombreux spécialistes condamnent l'utilisation de *soi-disant* au sens de *prétendu(e)* ou de *prétendument, censément*. Selon eux, *soi-disant* ne peut s'appliquer qu'à des êtres (il est évident qu'une chose ne peut « se dire », affirmer qu'elle possède une qualité donnée) : *tes prétendus défauts* (et non *\*tes soi-disant défauts*), *cette épée prétendument millénaire* (et non *\*cette épée soi-disant millénaire*). Cependant, Grevisse (BU, § 665) affirme : « *soi-disant*, résidu d'une syntaxe archaïque, a cessé d'être analysé par les locuteurs, et de très nombreux écrivains (l'Ac. incluse) l'emploient à propos de choses [...] La condamnation est donc contredite par le bon usage ».

**SOUCI** • Ne prend pas de *s* au singulier. *Je me fais du souci pour toi. Ce n'est pas un souci. Pas de souci !*

**SUSPENS (EN), SUSPENSE** • *Une affaire en suspens* (= en attente). • *Dans ce film, le suspense est intenable* (= les moments faisant naître un sentiment d'attente angoissée). • *Il suspend sa respiration* (du verbe *suspendre*).

**SOUFRE** • Ne pas confondre l'élément chimique qui ne prend qu'un *f* (*soufre*) avec les formes conjuguées du verbe souffrir (*je souffre, il souffre*).

**-T-, T'** Bien distinguer l'élosion du pronom *te/toi* (apostrophe : *va-t'en*) du *t* euphonique (qui a pour seule fonction d'éviter un hiatus) encadré par des traits d'union dans une forme interrogative : *y a-t-il, va-t-il, mange-t-elle, a-t-elle...* Les verbes se terminant pas un *d* ou un *t* n'en ont pas besoin : *attend-elle, prend-il, connaît-on* (et non *\*attend-t-elle, \*prend-t-il, \*connaît-t-on*).

**TEMPS** • Toujours au singulier : *quelque temps, en tout temps, de temps à autre, en temps et en lieu*. • *Au temps pour moi*. « La graphie *Autant pour*

*moi* est courante aujourd'hui, mais rien ne la justifie » (*Acad.*)<sup>12</sup>.

**TOUT, TOUS** • Ne pas confondre l'adverbe *tout* (invariable) avec le pronom *tous* : *nous sommes tout seuls* (= complètement seuls) et *nous sommes tous seuls* (= pas un n'est accompagné). L'adverbe *tout* reste invariable (*elle est tout étonnée*), mais peut prendre un *e* final, pour des raisons d'euphonie, devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré : *elle est toute contente, elle est toute honteuse*. • Expressions avec *tout* au singulier : *en tout point, en tout temps, à tout prix, à toute heure...* Le singulier est préférable pour *de toute manière, de toute façon* et *en tout cas*. Expressions avec *tout* au pluriel : *de tous côtés, à tous vents, en toutes lettres...* • La locution adverbiale *tout à coup* (= soudain, subitement), est parfois confondue avec *tout d'un coup* (= d'un seul coup, en une seule fois) : *Tout à coup, on frappa à la porte. La maison s'effondra tout d'un coup*.

**TRAIT D'UNION** • Le trait d'union signale souvent un changement de nature grammaticale, généralement une lexicalisation : *être hors jeu* et *un hors-jeu, garde à vous !* et *être au garde-à-vous, être sans le sou* et *un sans-le-sou, entre deux* et *un entre-deux, cessez le feu !* et *un cessez-le-feu, on dit* et *des on-dit, chez soi* et *un chez-soi, laissez passer* et *un laissez-passer, mettre le pied à terre* et *un pied-à-terre...* • *Raz-de-marée* ou *raz de marée, en porte-à-faux* ou *en porte à faux* • Pas de trait d'union avec les expressions composées de *clé*, de *témoign*, de *limite* ou d'*espion* (même s'il existe des exemples contraires) : *un élément clé, des échantillons témoins, des cas limites, un navire espion*. • Attention à ne pas mettre des traits d'union là où il n'en faut pas : *\*petit-ami, \*mal-à-l'aise, \*ce*

<sup>12</sup> *Autant pour moi* a cependant ses défenseurs (voir notamment [ce qu'en dit Claude Duneton](#)).

*moment-même... • ⇒ champ, compte rendu, grand, impératif, même, là, par, quelque, -t-, t'.*

**VU •** Reste invariable s'il est placé devant le nom :  
*Vu les circonstances, des mesures extraordinaires doivent être prises.*

**Y •** Pas d'apostrophe lorsque *y* remplace *il y*. *Y a plus personne. Y en a qui sont doués* (et non *\*Y'a, \*Y'en a ⇒ Troncation*). • Ajout d'un *s* euphonique à l'impératif devant *y* et *en* (*montes-y, jettes-en*)  
⇒ *impératif*.

# TYPOGRAPHIE

## INTRODUCTION : LES DÉBOIRES DE LA TYPOGRAPHIE DANS LES SOUS-TITRES

Les règles d'orthotypographie sont une chose, mais leur application dans les sous-titres en est une autre. On peut en effet difficilement imposer certains usages si ceux-ci sont inapplicables. Et ils peuvent l'être pour de multiples raisons : le codage des caractères, la fonte utilisée, le format du fichier des sous-titres, le logiciel utilisé pour l'éventuelle incrustation ou pour la lecture de l'épisode...

Le codage des caractères est probablement le principal obstacle au respect des règles : le nombre de caractères disponibles dépend en effet directement de ce paramètre. Le codage le plus basique (Ascii) contient moins de 100 caractères utilisables (si on retire les 32 premiers caractères, réservés aux opérations spéciales) : l'apostrophe est dactylographique, et sont absents ligatures, tirets, majuscules accentuées, certains symboles...

Le Latin-1, avec un peu plus de 150 caractères, ne change que partiellement la donne : il intègre les majuscules accentuées, mais les ligatures, l'apostrophe et les tirets sont toujours inexistantes. Ce codage est très répandu, ce qui fait que certains s'en contentent, pour assurer une large compatibilité. Avec le codage Windows-1252 (ANSI), on a enfin quelque chose de satisfaisant : la trentaine de caractères qu'il possède en plus comble toutes les lacunes de Latin-1. Ensuite est venu Unicode (encodé en UTF-8), qui élimine toutes les limitations. C'est aujourd'hui un standard qui se répand de plus en plus.

Bien sûr, vouloir utiliser certains caractères spéciaux nécessite qu'ils soient présents dans la police de caractères utilisée (si ce n'est pas le cas, il est temps d'en changer). Distinguons ici l'*hardsub* (incrustation des sous-titres) du *softsub* (sous-titres séparés). L'incrustation, utilisée de façon quasi exclusive dans le *fansub* (je désigne par ce terme uniquement le sous-titrage d'*anime*), permet de nombreuses possibilités. Mais on peut aussi se retrouver avec certaines limitations surprenantes : le format ASS (successeur du SSA) permet de créer des effets complexes sur le texte et possède une gestion des styles avancée (ombres, rotation, distorsion, positionnement et déplacement, couleurs...), mais n'intègre aucune balise pour mettre un caractère en exposant (cette situation absurde oblige les sous-titreur à créer une ligne dédiée à ce caractère et à le placer manuellement). En dehors de ces quelques réserves, il n'y a rien qui empêche les teams de *fansub* de faire une incrustation de sous-titres typographiquement corrects<sup>13</sup>.

La situation est différente parmi les sous-titreur de séries ou de films qui font du *softsub* et qui utilisent pour la plupart le format SRT, très limité. En effet, il ne permet même pas de mettre un texte en italique (les quelques balises HTML utilisées sont de médiocres astuces que certains éditeurs de sous-titres ou lecteurs vidéo, dont VLC, ne peuvent interpréter correctement). Dans ce cas de figure, il est évidemment très difficile d'exiger le dépassement du degré zéro des règles typographiques. Une conclusion s'impose de ce très bref survol : le bénéfice que tirent les sous-titreur à utiliser le codage ANSI ou UTF-8 compense largement le risque de faire apparaître de temps à autre, chez une minorité de spectateurs, un point d'interrogation ou un caractère étrange.

---

<sup>13</sup> Dans le milieu professionnel, il existe de nombreuses limitations pour la diffusion télévisée, notamment lorsque les sous-titres sont diffusés via le télétexte. Le PAD d'Arte de 2004, par exemple, n'autorise qu'un nombre limité de caractères : sont absents le *æ*, le tiret et les majuscules accentuées ; l'apostrophe est droite et les guillemets, anglais (*curly quotes* : “ ”). Le format DVB Subtitling est beaucoup plus riche en caractères, mais n'est pas utilisé par toutes les chaînes. Pour les sous-titres des DVD, il n'y a, à ma connaissance, aucune contrainte (pourtant, on n'y voit jamais de lettres supérieures pour les abréviations ni d'apostrophes courbes), mais je suis preneur de toute information plus précise à ce sujet...

## ABRÉVIATION (⇒ *Troncation*)

- Les questions sur l'emploi des abréviations sont traitées dans des articles distincts : ⇒ *Grade, Heure, Madame, mademoiselle, monsieur, Nombres, Numéro, Saint, Sigles et acronymes, Titres et fonctions, Unités de mesure.*

- En règle générale et en dehors de certaines abréviations conventionnelles (unités de mesure, titres de civilité...), l'utilisation des abréviations de circonstance est déconseillée et doit rester exceptionnelle. On évitera par exemple d'écrire :

max. (maximum), déc. (décembre), card. (cardinal), art. (article), assoc. (association), dir. (directeur), Gal (général), P. (père), Ph. (Philippe), S.A. (Son Altesse), N. (nord), St (saint)...

## ACCENTUATION

- Les majuscules doivent être accentuées, que le texte soit composé en capitales, en petites capitales ou en bas de casse. Comme le rappelle l'Académie, « en français, l'accent a pleine valeur orthographique. [...] On veille donc, en bonne typographie, à utiliser systématiquement les capitales accentuées, y compris la préposition *À* »<sup>14</sup>. Cela vaut pour des mots comme *Âme, Île, Être, Écosse, Émilie, Église, Ève, États-Unis...*

- La réforme orthographique supprime les accents circonflexes sur les *i* et les *u*. Cependant, l'accent est conservé lorsqu'il a une fonction analogique ou distinctive :

aout, voue, surement, il plaît, il paraît, connaître, une boîte, abîme, flute, maître, traite...  
nous vîmes, vous lûtes, qu'il eût, mûr, sûr (*mais* : elle est sûre), jeûne...

- La réforme orthographique donne aux mots empruntés l'accentuation française :

braséro, révolver, imprésario, scénario, allégro, véto, séniorita...

## APOSTROPHE (⇒ *Troncation*)

- L'apostrophe a la même forme qu'une virgule placée en hauteur ('), elle n'est donc pas droite comme l'apostrophe dactylographique ('). Cette apostrophe, poétiquement nommée « chiure de mouche » par les typographes, est la seule disponible en Latin-1 (plus précisément, c'est la forme que les créateurs de fontes donnent au caractère 39 nommé « apostrophe »<sup>15</sup>), mais il n'y a aucune raison, pour les teams de *fansub* qui incrustent leurs sous-titres avec un logiciel compatible (ou pour ceux qui s'autorisent une norme de codage moins stricte) de ne pas utiliser la véritable apostrophe, disponible dans toutes les bonnes fontes.

*Remarque.* — L'apostrophe ne doit pas être confondue avec le symbole de la minute d'angle (').

---

<sup>14</sup> Cette règle, aujourd'hui admise par la plupart des guides et de plus en plus répandue, n'est pas toujours appliquée en pratique. Les sous-titres des DVD et le journal *Le Monde*, comme la quasi-totalité de la presse, suivent la règle « suisse » : « On ne met pas d'accent à la lettre initiale (majuscule) d'un mot écrit en minuscules. [...] En revanche, on met les accents dans un mot ou une phrase entièrement en capitales » (*Guide du typographe*, § 252). On verra ainsi : « A l'élection, l'Etat... » mais « À L'ÉLECTION, L'ÉTAT ». Rappelons cependant que la presse ne peut pas servir de référence, tant elle s'éloigne des règles sur bien des points. Comme le disait Jan Tschichold, typographe de renom : « La typographie de la plupart des journaux est résolument arriérée. Elle est tellement informelle qu'elle détruit en germe le bon goût et l'empêche de s'éduquer » (cité par J. Méron).

<sup>15</sup> À ce sujet, voir l'article de J. André, *Funeste destinée : l'apostrophe détournée*, qui montre bien comment on en est arrivé là. Disponible en PDF à l'adresse <<http://jacques-andre.fr/japublis/Apostrophe-graphe39.pdf>>. Pour ma part, je m'étonne de voir que des ouvrages comme le *Petit Robert* ou le *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* (Hanse et Blampain) sont imprimés avec des apostrophes dactylographiques.

## CAPITALES

• Dans les sous-titres, les capitales s'utilisent pour tout ce qui apparaît écrit à l'écran (indications contextuelles, panneaux, enseignes, pancartes, titres de journaux, dates...). Elles doivent bien sûr être accentuées :

DEUX MOIS PLUS TÔT ; LONDRES, 1984 ; INSPIRÉ D'UNE HISTOIRE VRAIE ; ARRESTATION DU TUEUR EN SÉRIE ! ; FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE ; À SUIVRE...

• Ces capitales restent en romain, et ne doivent pas reproduire les particularités ou la mise en forme des caractères se trouvant sur le texte à l'écran (italique, souligné, gras, police fantaisiste, changement de corps...).

*Remarque.* — Si le texte à reproduire est plus long (une ou plusieurs phrases), il est préférable d'utiliser le bas de casse pour ne pas surcharger les sous-titres et pour faciliter la lecture.

• Ne pas utiliser les capitales pour indiquer qu'un personnage crie. Cette dérive qui découle probablement des « codes » de la conversation écrite sur Internet apporte une information inutile et redondante, le niveau sonore des voix étant audible (elle peut bien sûr se justifier dans d'autres cas).

## CARACTÈRES SPÉCIAUX

• Je rappelle que les codes 128 à 159 ne font pas partie de la norme Latin-1 (8859-1). Sous Windows, maintenez la touche Alt enfoncée et tapez 0 + le numéro du caractère (ex. : Alt+0192 = À).

192 : À	199 : Ç (ou Alt128)	150 : – (tiret demi-cadratin)
200 : È	156 : œ	151 : — (tiret cadratin)
201 : É (ou Alt144)	140 : Œ	147 : “ (guillemets anglais ouvrants)
202 : Ê	230 : æ	148 : ” (guillemets anglais fermants)
206 : Î	198 : Æ	171 : « (ou Alt174)
212 : Ô	146 : ’ (apostrophe)	187 : » (ou Alt175)

## CHIFFRES ROMAINS

• Les chiffres romains sont notamment utilisés pour les régimes politiques, les souverains, les millénaires, les volumes, chapitres et actes de théâtre :

la V<sup>e</sup> République, le III<sup>e</sup> Reich (ou le Troisième Reich), la IV<sup>e</sup> dynastie.  
Louis XIII, François I<sup>er</sup>, Jean-Paul II.  
le III<sup>e</sup> millénaire.  
le tome IV de l'Encyclopédie, le volume V, l'acte II de *Hamlet*.

≡ Pour les sous-titres, je déconseille l'utilisation des chiffres romains dans les autres cas où ils sont traditionnellement utilisés : certaines subdivisions de l'armée (*la VI<sup>e</sup> flotte, la II<sup>e</sup> région militaire*), salons et assemblées (*le XVII<sup>e</sup> Salon du livre, les XI<sup>e</sup> Jeux paralympiques*), arrondissements (*le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris*) et quelques autres cas plus spécifiques (ode, épître, fascicule, planche, strophe...).

• Les siècles s'écrivent normalement en chiffres romains petites capitales, quoique certains guides recommandent les chiffres romains grandes capitales :

le XXI<sup>e</sup> siècle, au VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (ou le XXI<sup>e</sup> siècle, au VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.).

≡ Pour des questions de lisibilité, il ne me semble pas totalement déraisonnable de tolérer, dans les sous-titres, les chiffres arabes (A. Ramat les accepte dans la dernière édition de son guide, parue en 2008) :

le 21<sup>e</sup> siècle, au 7<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

## DÉFÉRENCE

- Certains justifient l'utilisation de la majuscule, dans de nombreux cas, par la volonté de marquer le respect ou la déférence. Si cette majuscule est fréquente dans certains textes officiels ou dans la correspondance écrite (*veuillez, Monsieur le Maire... ; Mon cher Général ; Je vous prie, Madame la Présidente...*), elle n'a pas sa place dans la transcription des dialogues. ⇒ *Dieu, Grade, Madame, mademoiselle, monsieur, Titres et fonctions.*

Rappelons d'abord cette marque de respect, bien que souvent devinable, n'est ni perceptible ni audible : vouloir la transcrire revient à interpréter le discours des personnages selon des critères subjectifs, à enduire la traduction d'une couche de sens toute personnelle. Ensuite, cela pose des problèmes de cohérence : si on peut supposer qu'un prêtre témoigne nécessairement du respect à Dieu, il n'en sera pas de même pour un sataniste : le traducteur alternera-t-il majuscules et minuscules quand ils discuteront ensemble ?

- Certaines majuscules facultatives peuvent être maintenues si elles appartiennent à un usage typographique, même minoritaire. C'est le cas des titres donnés à des religieux ou à des religieuses (*père, mère, frère, sœur, dom*), pour lesquels l'usage est très incertain. Le *Guide du typographe* (§ 225) prône ainsi la majuscule, mais uniquement lorsque le titre est précédé du nom ou du prénom du religieux : *le Père de Foucauld, Mère Teresa, Frère Benoît...* Cette majuscule a l'avantage, pour *père* et *mère*, d'établir s'il s'agit d'un religieux ou d'une appellation familière : *Vlà le père Eugène qui arrive avec la mère Michèle !* (cependant, dans la plupart des cas, le contexte suffit à dissiper toute ambiguïté et je déconseille la majuscule).

## DIEU

- *Dieu* s'écrit avec une majuscule quand il désigne le Dieu unique des religions monothéistes. Tous les noms qui le désignent prennent aussi la majuscule (idem pour Jésus-Christ) :

le Tout-Puissant (*mais* Dieu tout-puissant), le Très-Haut, l'Éternel, le Seigneur, le Ciel (*puissance divine*), le Créateur, Notre-Seigneur (ou notre Seigneur), le Fils de Dieu, l'Agneau de Dieu, le Fils, le Messie...

Les dieux des autres religions, en tant que noms propres, suivent la même règle :

Bacchus, Odin, le Bouddha, Vishnou, Baal...

- Dans les autres cas, *dieu* s'écrit avec une minuscule :

les dieux du stade, beau comme un dieu, le dieu du vin...

- Les expressions avec *dieu* suivent ces règles :

mon Dieu, Dieu du ciel, bon Dieu, grâce à Dieu, avec l'aide de Dieu...  
par tous les dieux, grands dieux...

- Contrairement à ce qui se voit dans certains ouvrages ecclésiastiques ou religieux, il n'est pas nécessaire, dans les sous-titres, de mettre une majuscule aux pronoms personnels désignant Dieu, et encore moins aux adjectifs

possessifs qui s'y rapportent ( $\Rightarrow$  *Déférence*). Sauf éventuellement pour dissiper une ambiguïté : *Dieu accorde à l'homme ce qu'Il veut*.

Nous te louons, Seigneur. Dieu dans sa sagesse... En espérant qu'il entendra notre supplique (*plutôt que* : Nous Te louons, dans Sa sagesse, qu'Il entendra).

- Le mot *diable* s'écrit « toujours avec une minuscule, même quand il désigne Satan »<sup>16</sup> :

faire un pacte avec le diable, être possédé du diable, croire au diable...

## ÉGLISE

- Majuscule pour désigner une assemblée, une communauté :

un homme d'Église, l'Église catholique, la sainte Église...

- Minuscule pour désigner le bâtiment en lui-même :

l'église gothique, le toit de l'église, aller à l'église...

## ÉTAT

- Majuscule pour désigner une entité politique, un pays, un gouvernement ou une administration :

un coup d'État, un chef d'État, l'État de Californie, un secret d'État, le Conseil d'État, un État fédéral...

- Minuscule dans tous les autres cas :

état civil, état de santé, état des lieux, en mauvais état, état de siège, état-major (*mais* l'État-Major général, *organisme unique*)...

## GRADES

- Les grades et les titres des militaires ne prennent jamais de capitale initiale, que l'on parle de la personne ou que l'on s'adresse à elle :

le maréchal, le généralissime, le vice-amiral, le colon (colonel), le sergent, le major, le commandant en chef...

À vos ordres, mon colonel. Rompez, sergent. C'est vous, lieutenant ?...

*Remarques.* — Le *mon* n'est pas un adjectif possessif, mais l'abréviation de *monsieur*. On n'écrit donc pas « mon lieutenant » si la personne qui est concernée est une femme. En anglais, un soldat s'adressant à son supérieur utilisera souvent *sir*. En français, on le traduira la plupart du temps en mettant le grade ou *chef*, mais pas *monsieur*.

- Trait d'union dans les grades composés :

adjudant-chef, sous-lieutenant, sergent-major, brigadier-chef, lieutenant-colonel, contre-amiral...

≡ Les abréviations des grades militaires (qui varient selon les pays) ne devraient jamais être utilisées dans les sous-titres, sauf cas exceptionnel (lorsqu'il est impossible de s'en passer sans nuire à la synchronisation) :

Sgt (sergent), Lt (lieutenant), Cne (capitaine), Cdt (commandant) Col (colonel), Gal (général)...

---

<sup>16</sup> PÉCHOIN (D.) et DAUPHIN (B.), *Dictionnaire des difficultés du français* (PL, PR et Acad. écrivent aussi *diable* avec la minuscule). Seul J. Girodet affirme : « avec une majuscule, *le Démon*, *le Diable*, quand on veut parler de Satan (ou Lucifer), chef des démons ou symbole du mal ».

## GUILLEMETS

- Les guillemets s'utilisent pour marquer une distance vis-à-vis du discours, que ce soit parce qu'il n'appartient pas à celui qui le prononce (citation) ou pour lui donner une acception particulière (ironie, moquerie, scepticisme...). « Les guillemets sont le signe d'une acception subjective, à l'inverse de l'italique, qui est la marque de l'objectivité » (J.-P. Lacroux).

Ce « correcteur » (= « ce soi-disant correcteur » ou « ce correcteur qui n'en est pas vraiment un », etc.) s'est trompé. Évidemment, *correcteur* est un nom masculin signifiant « personne qui corrige ». Écrivez le mot *aberration*.

- Lorsqu'une citation se poursuit sur plusieurs sous-titres, on peut soit placer un guillemet uniquement au début et à la fin de la citation, soit considérer que chaque sous-titre constitue un nouvel alinéa et mettre un guillemet de continuité au début de chaque ligne (l'exemple ci-dessous est tiré d'*Hamlet*) :

“Mais l'amour est aussi le fruit du temps,  
et je sais que le temps, j'en ai la preuve,  
l'atténue dans sa flamme et dans fougue.”

“Mais l'amour est aussi le fruit du temps,  
“et je sais que le temps, j'en ai la preuve,  
“l'atténue dans sa flamme et dans fougue.”

## HEURE

- Ne pas oublier l'espace de chaque côté de l'abréviation (qui s'écrit en minuscule) : *Il est 3 h 15 du matin* (et non \*3h15 ou \*3 H 15). Pas d'abréviation dans les indications d'orientation : *Cible repérée à 10 heures !*
- Les durées simples s'écrivent généralement en toutes lettres : *Le trajet a duré deux heures* (≡ dans les sous-titres, il est parfois nécessaire d'abréger : *Le trajet a duré 2 heures* ou *2 h*).
- Les mesures horaires n'appartenant pas au système décimal, il ne faut pas, dans les indications de durée, insérer de zéro devant la chiffre des minutes : *Il a terminé la course en 3 h 9 min* (le zéro peut cependant se mettre pour indiquer un horaire : *La réunion commence à 9 h 05*).
- Ne jamais écrire \*08 h 00 ou \*8 h 00, mais *8 heures* (ou *8 h*). Éviter également les formes \*04 h 07, \*04:07 et \*4:07 (seules formes correctes : *4 h 07* ou *4 h 7 min*).

## ITALIQUE

### 1. LES EMPLOIS TRADITIONNELS DE L'ITALIQUE

- Citations, mots ou expressions laissés dans une langue étrangère :

Je dois me dépêcher : *time is money*, n'est-ce pas ?... Elle aimait répéter : « *Wait and see !* » J'aurais ta peau, *cabrón ! Carpe diem*, c'est ma devise. Reste cool, *brother !*

≡ Il est préférable d'enfreindre cette règle plutôt que de sacrifier la lisibilité du sous-titre : les sous-titres qui, dans le *fansub*, conservent les suffixes du japonais (*-san, -kun, -sama, -dono...*) ne doivent évidemment pas les mettre en italique, pas plus que des termes non traduits qui reviennent souvent dans l'épisode et qui sont considérés comme étant pleinement intégrés au vocabulaire du spectateur (*ramen, shinigami, aniki, senpai...*).

Même s'ils ne sont pas traduits, les organismes, fêtes, manifestations sportives... restent en romain :

le Super Bowl, le Foreign Office, Thanksgiving, la Branford High School, le rapport Doing Business, la Canadian Superior Energy, la Global Foundation for Management Education...

*Remarque.* — Dans un texte en français, les particularités typographiques des langues étrangères doivent être adaptées selon les règles françaises :

*Comprende ?* (et non *¿ Comprende ?*). *Where is it ? Come on !* (et non *Where is it? Come on!*).

Les mots étrangers qui ont été francisés restent en romain. Il n'est pas toujours évident de déterminer s'ils ont été intégrés à part entière. Une méthode simple (mais pas toujours fiable) est de voir s'ils sont entrés dans les dictionnaires, auquel cas ils s'écrivent normalement sans italique :

paella, scenario, impresario, muesli, revolver, baby-sitter, fast-food, antipasti, has been, sandwich, match, boss...  
ultimatum, maximum, post-scriptum, quatuor, visa, duplicata...

Le romain est obligatoire si l'orthographe ou l'accentuation des mots empruntés a été adaptée selon le système graphique du français, en accord avec les RO :

paélia, scénario, imprésario, musli, révolver, taliatelle, braséro, guérilla...

Pour les mots latins, le *distinguo* est subtil. Comme précédemment, si la graphie modifiée est utilisée, ils ne changent pas de face :

in extrémis, statuquo, à priori, délirium trémens, médium, exlibris, alter égo, référendum, placébo, véto

Pour les mots latins ayant gardé leur graphie d'origine, le choix est généralement possible, selon l'interprétation (locutions étrangères ou francisées). Le romain me semble préférable, en tout cas lorsque le mot est suffisamment entré dans l'usage courant et qu'il a perdu son « étrangeté » :

in extremis, grosso modo, statu quo, vice versa, ad hoc, ex aequo, alter ego...

Il y a de nombreux cas où l'hésitation est naturelle et où l'italique semble s'imposer (pour éviter les éventuelles erreurs, certains traducteurs préféreront mettre l'italique dans tous les cas, ce qui reste légitime) :

*modus operandi, persona non grata, ad vitam aeternam, deus ex machina, stricto sensu, nec plus ultra, ad patres...*

*Remarque.* — Les mots ou expressions ne faisant clairement pas partie du français restent en italique :

*de jure, de cujus, habeas corpus. Errare humanum est. Homo homini lupus. Dura lex, sed lex. Primum non nocere. Veni, vidi, vici !...*

• Les titres d'œuvres (film, série, émission, roman, chanson, tableau...) ou de journaux (mais pas les titres d'articles ou de chapitres, qui se composent en romain et entre guillemets) :

*Et si c'était vrai* est à la littérature ce que *Vercingétorix* est au cinéma : une belle bouse. J'ai lu, dans le *Washington Post*, qu'on a volé le *Déjeuner sur l'herbe* d'Édouard Manet... Il a participé à *Qui veut gagner des millions ?*

• Les lettres de l'alphabet :

Mettre les points sur les *i*. Le schéma *c* illustre ce théorème. Le côté *a* du triangle est plus petit que le côté *b*. Ton *m* est mal écrit, on dirait un *n*. Nous devons partir du point *E* pour arriver au point *D*. J'ai déchiffré le message : *A* remplace *C*, *G* remplace *H*. Une série s'écrit  $a_1 + a_2 + a_3 + a_4 + \dots + a_n + \dots$  (BU § 88).

*Remarque.* — De manière générale, l'italique n'est pas toujours appliqué aux lettres écrites en majuscules.

Dans certains cas, la majuscule en romain est requise : quand on fait allusion à la forme ou au dessin de la lettre, quand il s'agit d'un emploi particulier (abréviation déterminante) et dans les exposés mathématiques :

un carrefour en Y, un virage en S, une croix en forme de T, des oiseaux volant en forme de V...  
le jour J, l'heure H, le temps T, le système D, à la vitesse grand V...  
P est le symétrique de M par rapport à la droite  $\iota$  (BU, § 88).

Il est aussi possible d'écrire les lettres de l'alphabet considérées en elles-mêmes ou comme représentant les sons avec une majuscule en romain :

Il roulait les R quand il parlait. Faut-il un S à *puits* ? Un V, qui peut aussi bien être un N... (*la minuscule reste préférable* : Il roulait les *r* quand il parlait. Faut-il un *s* à *puits* ? Un *v*, qui peut aussi bien être un *n*...).

*Remarque.* — Dans tous les cas, et contrairement à un usage répandu, les guillemets sont à proscrire !

• Dans les énumérations horizontales, les lettres se mettent en italique (la parenthèse se met généralement en romain, parfois en italique) :

Je voudrais *a)* que tu fasses tes devoirs ; *b)* que tu te brosses les dents ; *c)* que tu cesses de m'embêter.

• Pour souligner un ou plusieurs termes ( $\equiv$  utilisation libre, mais qui doit rester exceptionnelle dans les sous-titres) :

C'est *le* produit de l'année ! Tu comptes *vraiment* braquer cette banque ? Elle s'est *volatilisée* sous mes yeux. Je le veux *immédiatement*, c'est compris ?

• Les notes de musique :

Une sonate en *do* majeur ou en *fa* dièse. Donner le *la*. La clé de *sol*...

• Les noms propres de véhicules (bateaux, avions, trains, engins spatiaux...) :

L'*Erika* a fait naufrage en 1999. Le *Marseille* a accosté. *Le Redoutable* est en mission. La locomotive *Jura*. La navette *Columbia* a explosé au décollage. Le satellite *Discoverer*, les fusées *Ariane*, *Saturn 5*...

Cependant, les noms propres d'une série de véhicules restent en romain ( $\Rightarrow$  *Majuscule*, marques commerciales).

• Les autonymes, c'est-à-dire les mots ou expressions qui se désignent eux-mêmes (leurs définitions sont placées entre guillemets) :

Dans cette phrase, *petit* est synonyme de *faible*. Sais-tu que *infanterie* a d'abord signifié « enfant soldat » ? Écrivez *aberration*.

*Remarque.* — Italique + italique = romain : dans un ensemble en italique, on écrit en caractères romains les mots qui seraient en italique dans un texte ordinaire (sauf pour les notes de musique).

## II. LES EMPLOIS DE L'ITALIQUE SPÉCIFIQUES AUX SOUS-TITRES

• Les voix *off* et les voix « déformées » : discours narratifs, téléphone, radio, télévision... Les voix intérieures, exprimant les pensées du personnage, se mettent aussi en italique. On évitera cependant d'étendre l'italique aux discours de personnages hors-champ (invisibles à l'image mais présent dans la scène).

• Les textes qui n'ont pas été écrits par la personne qui les lit (textes épistolaires, messages, extraits de livres...).

• Les paroles de chansons chantées par des personnages (morceaux d'une comédie musicale, chants de révolutionnaires dans un film historique...), qui doivent généralement être traduites, car elles apportent une

information complémentaire et parfois indispensable au récit (en revanche, il est exceptionnel de devoir traduire les paroles des chansons appartenant à la bande son).

*Remarque.* — Les chansons et poèmes obéissent à une même règle : capitale initiale au début de chaque vers et aucun signe de ponctuation autre que ceux de l’auteur.

### III. PONCTUATION ET ITALIQUE

Après un passage en italique, la ponctuation se met en italique uniquement si elle appartient à ce passage et non au reste de la phrase<sup>17</sup> :

J’ai lu, dans *Studio*, qu’Emir Kusturica a terminé le tournage de *Promets-moi*. (Le point final et la virgule après « *Studio* » restent en romain.) Tu lis *Studio* ? (Le point d’interrogation est en romain : il appartient à la phrase, pas au titre du magazine.)

J’ai été voir *Soyez sympa, rembobinez*. Je lis *Quo Vadis* ? (La virgule et le point d’interrogation, faisant partie des titres, sont en italique.)

### LIGATURES

• Il existe deux ligatures « linguistiques ou orthographiques » en français, aussi appelés « digrammes soudés » : le œ (*Œ*) et le æ (*Æ*).

¶ Ces ligatures devraient toujours apparaître dans les sous-titres, leur omission est fautive. Certains sous-titres y renoncent pour assurer une compatibilité plus large avec les lecteurs de salon qui ne les affichent pas toujours correctement. C’est un argument discutable et, à mon avis, peu convaincant. Par ailleurs, si cette erreur délibérée peu paraître supportable, elle l’est beaucoup moins avec une majuscule :

\*le complexe d’Œdipe ou \*le complexe d’Oedipe (*seule forme correcte* : le complexe d’Œdipe).

• Les autres ligatures proposées par certaines polices de caractères sont dites « esthétiques ou typographiques », elles sont purement décoratives et ne sont pas utilisées dans les sous-titres :

ff, fi, fl, ffi, flf, ft, st, &t... (*même chose pour les lettres finales* : t, e, r, n, z, a, e...).

### MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR

• Les abréviations :

M<sup>m</sup>, M<sup>mes</sup>, M<sup>lle</sup>, M<sup>lles</sup>, M., MM. (*on admet aussi les formes sans les lettres supérieures* : Mme Mmes, Mlle, Mlles).

• Les titres de civilité doivent s’abrégier lorsqu’ils précèdent le nom, le prénom ou la qualité de quelqu’un dont on parle ou qu’on désigne. Dans tous les autres cas (si on s’adresse à la personne elle-même ou que le titre de civilité est employé seul), la forme pleine s’impose :

Ah, monsieur Schmitt, Mme Petit vous cherchait ; je voudrais, mesdames et messieurs... ; j’aperçois Mmes Louise et Martin ; j’ai invité Mme la présidente ainsi que M. le maire ; je vous ai confondu, monsieur le sénateur, avec M. le directeur ; ce monsieur,

---

<sup>17</sup> La typographie traditionnelle distingue la ponctuation basse (virgule, point et points de suspension) de la ponctuation haute (deux-points, point-virgule, point d’exclamation ou d’interrogation). Pour la première, la règle traditionnelle, encore appliquée par certains, veut que « la ponctuation basse reste toujours dans la même face que le mot qui la précède, qu’elle appartienne au mot ou au reste de la phrase » (*Ramat de la typographie*, p. 168). Cependant, comme l’explique J.-P. Lacroux : « C’est un usage et il est illogique. Dans les codes d’hier et d’aujourd’hui vous trouverez des partisans de deux écoles... Les auteurs à mon sens les plus pertinents sont plutôt favorables à l’autre usage (pas de distinction entre ponctuations haute et « basse » [...]) mais je crains fort que cela ne soit pas suffisant pour infléchir un usage fondé sur la facilité et la cohérence graphique [...] certains usages que nous respectons encore ont leur origine dans des pesanteurs techniques qui ne sont plus nécessairement les nôtres ».

madame, ne vous importunera plus ; c'est Mlle Sophie Dantin qui a fait ce gâteau pour ces messieurs ; j'ai rencontré MM. Blavy et Demys ; je vois ce que vous voulez dire, monsieur le maréchal ; ce monsieur, c'est mon oncle ; je vous écoute, mademoiselle...

≡ Dans les sous-titres, il peut être utile de déroger à cette règle et d'utiliser l'abréviation quand on s'adresse à la personne elle-même, mais uniquement si le titre est suivi du nom ou du prénom de la personne :

Qu'avez-vous dit, Mme Garcin ? Pardonnez-moi, M. le sénateur (*mais pas* : \*Qu'avez-vous dit, M. ? \*Entrez, Mlle !).

- La majuscule est ordinairement mise aux titres quand on s'adresse à une personne par écrit (⇒ *Déférence*), mais elle est à proscrire dans les sous-titres :

Ce sera fait, madame la présidente. Je vois, monsieur, que vous avez bonne mine...

Cas particulier : par *déférence*, lorsqu'on s'adresse à une personne en employant la 3<sup>e</sup> personne comme substitut de la 2<sup>e</sup> personne, le titre de civilité s'écrit sous sa forme complète, avec la majuscule (un garçon de café s'adressant à un client, un domestique à son maître, à un invité ou à un visiteur, etc.) :

Alors, Madame a fait son choix ? Si Monsieur veut bien me suivre. Vraiment, Mademoiselle est trop aimable.

## MAJUSCULES

- Un grand nombre de cas sont traités dans des articles distincts : ⇒ *Déférence, Dieu, Église, État, Madame, mademoiselle, monsieur, Organismes et institutions, Peuple, Points cardinaux, Saint, Titres et fonctions, Titres honorifiques, Toponymes.*

- Pour comprendre une grande partie des règles régissant l'utilisation de la majuscule en français, il faut avoir à l'esprit trois notions : un groupe de mots qui prend le statut de nom propre (et qui de ce fait inclura toujours une majuscule) est appelé *dénomination*. Celle-ci est généralement composée d'un ou de plusieurs *génériques* (presque toujours un nom commun qui se trouve au début de la dénomination) et d'un *spécifique* (nom commun, adjectif ou nom propre qui spécifie la dénomination, qui la caractérise de façon unique), qui acquiert le statut de nom propre et qui prend donc la majuscule initiale.

le mont Athos, le ministère de la Justice, l'ordre des Templiers, la mer Morte, la guerre de Cent Ans, le square des Innocents, la fête du Travail, l'université de Columbia, la porte des Écrivains, l'empire des Indes...

Les génériques (*mont, ministère, ordre, guerre, square...*) sont en minuscules, seuls les spécifiques (*Athos, Justice, Templiers, Morte...*) prennent une majuscule initiale. Il y a bien sûr des exceptions, mais ce principe général s'applique dans de nombreux cas.

- Il faut éviter, en matière de majuscules, de reproduire les usages de l'anglais, qui en met partout (*the Queen of England, the Ministry of Justice, in August, North Atlantic Treaty Organization, a Catholic...*). C'est l'une des principales sources d'erreurs dans les sous-titres.

- Les noms des jours, des mois et des saisons conservent la minuscule :

*le 7 janvier, un lundi ; le 17 octobre 2009 ; après l'été vient l'automne.*

- Les noms des religions, des systèmes philosophiques, politiques, littéraires, etc., conservent la minuscule. La règle est identique pour les adeptes de ces doctrines ainsi que pour les membres de congrégations, d'assemblées ou d'institutions :

le catholicisme, l'arianisme, la démocratie, le communisme, le romantisme...

les protestants, les talibans, les royalistes, un académicien, les symbolistes, un bénédictin, un social-démocrate...

- Les noms des guerres et des batailles s'écrivent avec une minuscule pour le générique, et une majuscule pour le spécifique et l'adjectif qui le précède :

la guerre de Cent Ans, la guerre du Golfe, la guerre de Sécession, la guerre de l'Indépendance, la Grande Guerre, la bataille des Dunes, le combat des Trente, la défaite de Waterloo...

S'il n'y a pas de spécifique, on utilise uniquement des minuscules :

la guerre froide, la guerre éclair, la guerre sainte, la guerre civile espagnole, la guerre russo-japonaise, le conflit israélo-palestinien, la guerre économique, les croisades, la sixième croisade, l'expédition des Dardanelles ...

Exceptions : *la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale* (bien que l'*IN* écrive tout en minuscules).

- Les objets célestes (astres, constellations, planètes, signes du zodiaque...) prennent la majuscule :

la Voie lactée, Vénus, les lunes de Jupiter, la Grande Ourse, la distance de la Lune au Soleil, la fusée spatiale quitte la Terre, la constellation du Capricorne, l'étoile Polaire (ou l'Étoile polaire), atterrir sur la Lune, le rayonnement du Soleil...

S'ils ne désignent pas l'astre lui-même, les mots *soleil, terre et lune* gardent la minuscule (la distinction n'est pas toujours évidente) :

un coucher de soleil, un rayon de soleil, le soleil de minuit, le navire quitte la terre, rêver de conquérir la terre, les biens de la terre, être dans la lune, un clair de lune, promettre la lune...

- Les marques commerciales s'écrivent avec une majuscule initiale et ne prennent pas la marque du pluriel (⇒ *Italique*, noms propres de véhicules) :

des fermetures Éclair, boire un Ricard et deux Martini, trois Renault Safrane, cinq Boeing, des VTT Canyon...

Si le produit est devenu d'un usage courant, le nom de marque devient un nom commun et prend la marque du pluriel (mais il redevient nom propre s'il est précédé d'un nom d'espèce) :

des jeeps, deux colts, une poubelle, un diesel (mais *un moteur Diesel*), un lebel (mais *un fusil Lebel*), un beaujolais (mais *un vin de Beaujolais*).

Il peut y avoir des divergences selon les dictionnaires

un Coca-Cola, un Coca (*PL*) ; une bouteille de coca-cola, un whisky coca (*PR*) ; un Bic (*PL, PR*) ; un Bic, un bic bleu (*GR*).

- Le nom des grandes compétitions sportives ou manifestations équivalentes prennent la majuscule au premier nom et à l'adjectif qui le précède :

le Grand Prix automobile, la Coupe du monde de football, le Tour de France, les Jeux olympiques, les Jeux d'hiver 2014, le Tournoi de Wimbledon... (*Mais minuscule à coupe en tant qu'objet : la coupe de la Coupe Davis a été volée.*)

- On attribue une majuscule à tout nom commun, lorsqu'il s'agit d'un symbole, d'une allégorie ou d'une personnification :

servir la Patrie, trahir le Drapeau (= la nation), faire triompher la Croix (= la chrétienté), la Mort m'a visité, le Destin reste sourd, une statue symbolisant l'Agriculture...

- On met une majuscule de différenciation pour des mots communs qui s'emploient dans un sens absolu ou sous une acception particulière :

la Bourse de Londres, un Salon (= exposition), le Trésor (= l'administration des finances), le Capitole, l'Hexagone, les Alliés...

- Les mots comme *paradis, ciel, purgatoire, enfer*, conservent la minuscule (sauf en de rares cas de personnification) :

brûler en enfer, aller au paradis, tous les diables de l'enfer, les justes vont au ciel...

- Le mot *homme*, même s'il désigne l'humanité ou l'espèce humaine, reste en minuscules :

l'homme détruit la nature, le rire est le propre de l'homme, les droits de l'homme...

C'est uniquement en science, lorsqu'il désigne l'ensemble de la catégorie Homo, l'homme en tant que genre (mammifère de l'ordre des Primates), qu'il prend une majuscule : *les premiers vestiges de l'Homme*.

- Le mot *histoire* s'écrit normalement sans majuscule, quel que soit son sens :

l'histoire jugera, nous écrivons l'histoire, au cours de l'histoire, laisser son nom dans l'histoire...

Cependant, employé sans complément, *l'Histoire*, au sens d'« évolution de l'humanité prise dans son ensemble », « s'écrit parfois et assez librement avec une majuscule » (*Acad.*). C'est une pratique assez récente, qui reste facultative et qui n'est pas enregistrée par tous les dictionnaires :

la marche de l'Histoire, le cours de l'Histoire, un tournant de l'Histoire...

- Les noms des arts martiaux ou sports de combat s'écrivent en minuscules et en caractères romains :

le judo, le taekwondo, le kung-fu, le jujitsu (jiu-jitsu), le karaté, l'aïkido, le kendo, la boxe, le catch, le full-contact...

- Les noms des ordres militaires, civils ou religieux ne prennent une majuscule qu'au mot caractéristique :

l'ordre des Templiers, l'ordre national de la Légion d'honneur...

Mais dans le sens de corps composé de membres d'une profession libérale, le mot prend une majuscule initiale : *l'Ordre des médecins*.

- Internet ou internet ? L'usage n'est pas fixé, même s'il semble, n'en déplaise aux puristes, que la majuscule l'emporte aujourd'hui : *accès à Internet* ou à *l'internet* (curieusement, l'article est indispensable avec l'abréviation : *naviguer sur le net* ou *sur le Net*). Pareil pour *le web* ou *le Web*. En revanche, on écrira, avec une majuscule de différenciation : *la Toile*.

## MONUMENTS ET BÂTIMENTS

- Les noms des bâtiments, des monuments et édifices suit une règle similaire à celle des toponymes (⇒ *Toponyme administratif, Toponyme naturel*) : bas de casse pour le générique (*palais, église, colonne, abbaye, château, mur, pont, tour, statue, porte, gare, centre...*) et majuscule au spécifique, qu'il s'agisse d'un nom propre, d'un nom commun ou d'un adjectif :

la chapelle Sixtine, la statue de la Liberté, la tour de l'Horloge, le pont Pierre-Laporte, la fontaine des Innocents, la porte des Écrivains, la galerie des Glaces, le palais du Louvre, le monument aux Morts...

- Si l'on désigne le côté moral et non physique du bâtiment, la dénomination devient une raison sociale et le premier nom ainsi que l'adjectif qui le précède prennent une majuscule (⇒ *Société*). On distinguera ainsi : *les*

*murs du palais de la Civilisation* (= bâtiment en lui-même) *sont abîmés* et le *Palais de la civilisation* (= personne morale) *a intenté une action en justice contre Untel*.

- Si le générique est employé seul (dénomination elliptique), il peut prendre la majuscule, ainsi que l'adjectif qui le précède, si la dénomination est célèbre ou clairement identifiée dans le contexte :

la Statue, le Mur, la Tour, le Grand Palais, le Temple...

## NUMÉRO

- Lorsque *numéro* est suivi d'un nombre (exprimé en chiffres) et qu'il est précédé d'un nom auquel il se rapporte, l'abréviation est obligatoire :

C'est le suspect n° 1, le billet n° 25 est gagnant, la chambre n° 7 est libre (*au pluriel, on écrit* : Les documents n°s 78 et 7).

Mais dans tous les autres cas, on n'abrège pas *numéro* :

Tu habites à quel numéro ? Numéro 98577, au rapport ! Tu as le numéro 8, il est gagnant.

- Contrairement à l'usage anglo-saxon, il est nécessaire d'insérer une espace entre l'abréviation et le nombre en chiffres : « La clé n° 14 » (et non \*n°14). Par ailleurs, on ne souligne pas la lettre supérieure (\*n° 14).
- Le symbole dans l'abréviation de *numéro* n'est pas un degré (\*n°), mais la lettre « o » supérieure (n°). Avec certaines polices, la différence est nette : n°/n°, n°/n°, n°/n° (degré/lettre).

≡ S'il est impossible de placer une lettre en exposant dans le fichier des sous-titres (la balise <sup> ne fonctionne malheureusement pas dans les SRT), il est parfois préférable d'utiliser le symbole du degré plutôt que le caractère Unicode « indicateur ordinal masculin », qui est réservé à l'espagnol et qui apparaît souligné dans certaines polices (pour une incrustation, on peut choisir le signe le plus proche du *o* en exposant).

## NOMBRES (⇒ *Chiffres romains*)

- Abréviation des nombres ordinaux :

1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup>, 2<sup>nd</sup>, 2<sup>de</sup>, 3<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>... (et non \*1<sup>ier</sup>, 1<sup>r</sup>, \*1<sup>ère</sup>, \*3<sup>e</sup>, \*8<sup>ème</sup>, 25<sup>ième</sup>)<sup>18</sup>.

Ne pas abrégé *premier, deuxième...* comme *primo, secundo, tertio...*, qui s'abrègent avec un *o* supérieur :

1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup>...

- Les nombres peuvent s'écrire en chiffres ou en toutes lettres. Bien que la tendance soit à l'écriture en chiffres, les règles traditionnelles imposent l'écriture en toutes lettres dans la plupart des cas (sauf pour les ouvrages scientifiques). Je ne les détaille pas ici, car dans les sous-titres, le souci d'économie de caractères autorise à mon avis un usage élargi des chiffres.

---

<sup>18</sup> Ces abréviations, indiscutées, sont pourtant malmenées dans la pratique : il existe p. ex. une chaîne de télévision s'appelant « 13<sup>ème</sup> Rue » (pour la symétrie du logo, la lisibilité... ?), ou, à Lyon, une station de tramway affichant « Palais de justice – Mairie du 3<sup>ème</sup> » (bien que le logo officiel de cette même mairie abrège correctement *troisième* en 3<sup>e</sup> ou que certains panneaux à quelques mètres de la station indiquent « Mairie du 3<sup>e</sup> »). On imagine aisément que les panneaux, logos, etc., puissent échapper aux règles traditionnelles, mais c'est une dérive assez récente qui se développe dans tous les domaines de l'écrit. Elle deviendra peut-être la norme dans quelques décennies... (J.-P. Clément, au § 636 de son *Dictionnaire typographique*, affirme que cela ne lui semble « pas choquant [...] bien que la tradition typographique soit différente »).

≡ La règle générale pour les sous-titres : privilégier l'écriture en chiffres dans tous les cas, à quelques exceptions notables, pour lesquelles l'écriture en toutes lettres est plus satisfaisante, voire obligatoire :

- avec *un* ou *une* lorsqu'ils sont articles indéfinis : *j'ai vu une erreur* (et non *\*j'ai vu 1 erreur*).
- avec les petits nombres et ceux s'écrivant avec peu de caractères : *les deux voitures, il a cinq ans, les cent derniers mètres, mille soldats...*
- avec les très grands nombres, pour éviter d'aligner les zéros (la transcription en toutes lettres est aussi parfois plus courte) : *dix millions* ou *10 millions* (plutôt que *10 000 000*).
- dans les durées, si elles sont simples ou imprécises (sauf en cas de comparaison) : *deux ou trois fois, pendant cinq ou six ans, il est resté absent deux ans et demi*.
- quand le nombre est en début de phrase, mais on ne peut complètement le condamner dans les sous-titres, où c'est relativement peu choquant : *Trois hommes sont venus te voir* (plutôt que *3 hommes sont venus te voir*).
- dans les expressions et proverbes : *en voir trente-six chandelles, passer un mauvais quart d'heure, couper la poire en deux, avoir deux poids, deux mesures, couper les cheveux en quatre...*

≡ Dans tous les cas, les nombres peuvent s'écrire en chiffres s'il s'agit d'une énumération, d'une comparaison, ou si les données chiffrées constituent l'objet principal de la phrase.

• Pour faciliter la lecture, les tranches de trois chiffres sont séparées par une espace (et non par un point), également dans la partie décimale, sauf s'il s'agit de nombre ayant valeur d'ordinal (millésimes, matricules, articles de lois...) :

140 053,066 78 km, il y a 15 200 habitants, 1 400 ans av. J.-C...  
le dossier 2569, le matricule 26308, en 2007...

• Dans les nombres décimaux, la partie entière est séparée de la partie décimale par une virgule, et non par un point (contrairement à l'usage anglo-saxon) :

3,7 %, 10,5 années-lumière (et non \*3.7 %, \*10.5 années-lumière).

## ORGANISMES ET INSTITUTIONS

• Les noms des organismes et institutions qui ne sont pas uniques (lorsqu'il y en a plusieurs de leur espèce) conservent la minuscule au générique, tandis que le spécifique, quand il y en a un, prend une majuscule :

la mairie de Bordeaux, le ministère des Affaires étrangères, l'académie d'Aix, le service des Eaux et Forêts, le département de l'Agriculture, le conseil de guerre de Lyon, la commission des Finances, la cour d'appel de Reims, le quartier général du 4<sup>e</sup> corps d'armée, la préfecture de l'Isère, le tribunal correctionnel de Grenoble, le bureau d'aide social de la mairie...

• Les noms des organismes et institutions à caractère unique (à l'échelle nationale ou internationale), prennent la majuscule au premier mot nécessaire à l'identification ainsi qu'aux adjectifs qui éventuellement le précèdent.

le Sénat, le Congrès (des États-Unis), la Cour suprême, la Cour de cassation, les Nations unies (ou Nations Unies), l'Académie française, le Fonds monétaire international, le Conseil des ministres, le Parlement, l'Assemblée nationale, la Bibliothèque

nationale, le Département d'État (aux USA), l'Académie des sciences, le Quai d'Orsay, le Conseil de sécurité, le Marché commun, le Mouvement de la paix, l'Agence européenne pour l'environnement...

## PEUPLE

- Les noms de peuples, de races, d'ethnies ou d'habitants (les gentils ou ethnonymes) prennent une majuscule.

les Japonais, un Blanc, un Black (un Nègre, un Nègro), les Asiatiques, les Nord-Africains, un Marseillais, un Martien, un New-Yorkais, les Peaux-Rouges, les Métis, un Parigot, les Ritals...

- En tant qu'adjectifs ou s'ils désignent des langues, ils s'écrivent en minuscules

le peuple norvégien, les voitures japonaises, la musique black, l'art belge, étudier l'anglais, la révolte sud-américaine, une technologie martienne, la race blanche, un Canadien français, aller au chinois (*ellipse pour* restaurant chinois), prendre de la colombienne (*ellipse pour* de la cocaïne colombienne)...

- En présence d'un attribut, on a le choix, selon l'interprétation (nom ou adjectif). ≡ Préférer la majuscule, recommandée par plusieurs auteurs.

je suis Français (*ou* je suis français), ils sont Américains (*ou* ils sont américains).

- Selon la nuance de sens que l'on veut donner, on peut écrire soit *juif* (de religion judaïque) soit *Juif* (faisant partie de la communauté israélite). Il n'est pas toujours évident de trancher.

## POINTS CARDINAUX

- Les points cardinaux (*nord, sud, ouest, est, midi, centre, occident, orient, couchant et levant*) s'écrivent en minuscules s'ils désignent une direction, une orientation ou s'ils sont employés adjectivement.

marcher vers l'occident, le vent vient du sud-ouest, voyager dans le nord du pays, la frontière nord-est, le mur est, la région ouest, la politique nord-américaine, la maison se trouve à dix kilomètres au nord de la rivière...

*Remarque.* — On peut généralement remplacer *est* par *oriental* s'il y a ambiguïté avec le verbe *être*.

*Exceptions* : le pôle Nord, le pôle Sud, le cap Nord.

- En revanche, la majuscule est requise si les points cardinaux désignent une partie du monde ou d'un pays ou s'ils sont employés de manière absolue (sans complément du nom).

Le Sud tunisien, les pays de l'Est/du Levant, le Vietnam du Nord, le Moyen-Orient, les mers du Sud, le dialogue entre le Nord et le Sud, la Corée du Sud...

Remarquez ainsi, dans cet exemple donné par J.-P. Colignon, la différence entre *perdre le nord* (= être déboussolé) et *perdre le Nord* (= perdre le contrôle du nord du pays).

- Lorsque les points cardinaux, pour désigner une région, sont suivis d'un toponyme administratif, ils redeviennent des noms communs

le sud de l'Espagne, l'est de l'Europe, le sud-est du Québec, l'ouest de l'Australie...

Cette règle n'est pas absolue, et l'usage hésite : Grevisse trouve la majuscule plus judicieuse, et fait remarquer que l'Académie, qui l'avait choisie dans la 8<sup>e</sup> édition de son dictionnaire, a opté pour la minuscule dans la 9<sup>e</sup>.

## POINTS DE SUSPENSION

- Les points de suspension peuvent exprimer un sous-entendu, marquer l'interruption d'un mot ou d'une phrase (due à l'émotion, l'hésitation, la réticence...).
- Contrairement à ce l'usage anglo-saxon, le trait d'union ne doit jamais être utilisé pour retranscrire un bégaiement ou la brusque interruption. Cette pratique, autrefois fréquente dans le *fansub*, a heureusement tendance à disparaître :

In... incapable ! Ne me dis pas que... (*et non \*In-Incapable !*), L'é... l'épouser ? (Molière), Qu'oppo... qu'opposez-vous à cette lecture ? (Beaumarchais), Un fantô... ! (*et non \*Un fantô-* !).

≡ Évidemment, cela oblige à un peu de retenue sur le nombre d'accrocs sonores retranscrits (deux répétitions maximum), sous peine de voir la phrase s'allonger démesurément : *Te... te... terrible !* (plutôt que *Te... te... te... terrible !*).

*Remarque.* — Il ne faut pas oublier que bien souvent, la piste sonore ou le jeu de l'acteur rendent superflue la retranscription de ce genre d'hésitations.

- Si la phrase a été interrompue avant qu'elle n'ait été achevée, on commence la suite avec une minuscule. Si on a une nouvelle phrase, on met une majuscule :

Tu veux... que je vienne ? C'est vraiment... incroyable. Tu m'as... Mais je pars demain. Je disais que... Oh ! regarde !

≡ Si le premier mot de la phrase est répété après des points de suspension, une « règle » relativement répandue dans le sous-titrage, mais incorrecte, veut qu'une majuscule soit placée à l'initiale du mot répété. C'est une question d'interprétation et de choix. Or la majorité des auteurs et des typographes considèrent qu'il ne faut pas reprendre la majuscule, car il s'agit toujours de la même phrase, que les points de suspension n'ont pas interrompue :

Je... je vois un fantôme ! Qu... quoi ? Cet aphorisme... cet aphorisme est magnifique ! (*plutôt que* : Je... Je vois un fantôme ! Qu... Quoi ? Cet aphorisme... Cet aphorisme est magnifique !).

- Les points de suspension sont requis, dans un dialogue, quand un personnage termine la phrase d'un autre ou qu'il reprend sa phrase après avoir été interrompu ou après une longue pause (remarquez l'espace entre les points de suspension et la reprise de la phrase) :

– Abel, fit une voix mélodieuse, je me demandais quand...  
– ... quand je perdrai l'habitude de boire avec les gens que je rencontre. Bonjour Valérie.  
(A. Lanoux, *Quand la mer se retire*, cité par A. Doppagne, *La Bonne Ponctuation*, p. 41.)

– Je suis malade...  
– D'accord, mais tu viens ? Décide-toi !  
– ... mais je me soigne.

Cette maladie...  
(*pause importante*)  
... est incurable !

Même convention lorsqu'on traduit un discours provenant de la radio ou de la télévision, et que ce discours est pris en cours de route :

... a annoncé le président cet après-midi. À Bagdad, l'armée a progressé vers...

- Les points de suspension peuvent remplacer une partie de mot inaudible. Dans ces cas, ils doivent être collés au début ou à la fin du mot qui subsiste :

Ses dernières paroles, dont le sens m'échappe, furent « Au ...cours, un rhi...céros piétine ma bicycl... » (*ex. de J.-P. Lacroux*).

- Très fréquente dans la bande dessinée pour donner du rythme, la double ponctuation avec les points de suspension ([... ?][... !][?...] [!...]) est rarement indispensable dans les sous-titres. Si elle est utilisée, il faut veiller au bon emplacement des points de suspension, qui est déterminé par le sens.

Lorsque la phrase est achevée, complète (c'est-à-dire dans la majorité des cas), les points de suspension sont mis après le point d'exclamation ou d'interrogation (la phrase est achevée avant d'être suspendue). Ils peuvent alors indiquer un temps d'attente, marquer la perplexité de celui qui parle, laisser transparaître un sous-entendu, etc. :

T'as vu l'accident ?... C'est incroyable !... Je ne veux pas que tu viennes !... Pourquoi t'as fait ça ?...

Lorsqu'ils abrègent une énumération ou qu'ils signalent l'inachèvement ou l'interruption d'une phrase, les points de suspension précèdent les autres signes :

Ces sous-titres sont remplis de fautes d'orthographe, de traductions approximatives, de contresens... ! Tu fais du *fansub* par intérêt, par ennui, pour la gloire... ?

T'as pris le... ? Est-ce que tu... ? Espèce d'enf... ! Je vais te... ! Ce n'est pas parce qu'avec moi... ! Tu veux vraiment... ?<sup>19</sup>

Espacement des signes : le point d'exclamation ou d'interrogation doit être précédé d'une espace, pas les points de suspension. On écrit donc, avec espace entre les signes : ... ? ... ! Et sans espace : ?... !...

*Remarque.* — Le point d'exclamation ou d'interrogation ne saurait retirer un seul des trois points de suspension. On n'écrit pas : \*?... \*!.. \*..! \*..?\*

## POURCENTAGE

- Contrairement à l'usage typographique anglais, une espace doit séparer le symbole du chiffre, et les décimales sont séparées par une virgule, non par un point :

8,25 % (*et non* \*8,25% ou \*8.25 %)

≡ Dans les sous-titres, toujours utiliser le symbole % : 2,4 % plutôt que 2,4 *pour 100* ou 2,4 *p. 100* (formes à éviter : 2,4 *p. cent*, 2,4 *pour cent*, 2,4 *p. c.*) Dans une indication de fourchette, la répétition du symbole est facultative : *un intérêt de 4 à 6 %*.

¶ Écrire *cent pour cent* en toutes lettres lorsqu'il signifie « totalement, complètement » : *être d'accord à cent pour cent* (plutôt que : *être d'accord à 100 %*).

## SAINT

- Si *saint* est employé seul ou s'il se rapporte à une personne, il ne prend pas la majuscule (contrairement à l'usage anglais) et ne s'abrège jamais (c'est un nom commun).

<sup>19</sup> Dans cet exemple, écrire « Tu veux vraiment ?... » modifierait le sens. Avec « ... ? », l'interrogation n'est pas formulée jusqu'au bout (parce que la personne cherche ses mots, hésite à poursuivre..., et la suspension pourrait être marquée, à l'oral et selon le contexte, par un étirement de la dernière syllabe), tandis qu'avec « ?... », l'interrogation est complète mais est suivie d'un temps de silence. La différence peut sembler subtile, mais elle montre bien l'importance de l'emplacement des points de suspension.

Il se prend pour un saint, un saint est mort ici, prier saint Grégoire, invoquer saint Michel Archange, les clefs de saint Pierre, le martyr de sainte Blandine, l'Évangile de l'apôtre saint Jean... (*et non* \*St Grégoire, \*st Grégoire ou \*Saint Grégoire...).

La règle est identique si *saint* est employé comme adjectif ou s'il fait partie d'un nom commun composé (p. ex. dans les fromages, vins ou gâteaux)

l'Esprit saint, la Ville sainte, la sainte Bible, la Terre sainte, le saint sacrement, le vendredi saint...  
du saint-émilion, des saint-bernard, un saint-marcellin...

• Si *saint* se rapporte à un lieu, à une fête, à une institution, il prend la majuscule et le trait d'union (c'est un nom propre) :

l'église Sainte-Cécile, la rue Saint-Jean, l'ordre de Saint-Michel, Saint-Jacques-de-Compostelle, l'hôpital Sainte-Justine, la Saint-Nicolas, la Saint-Valentin...

*Remarque.* — L'orthographe des toponymes étrangers doit être respectée : San Francisco, São Paulo, San Diego...

≡ Dans les sous-titres, il est toujours préférable d'utiliser la dénomination française pour les noms étrangers (si elle existe, bien sûr) :

• Sans entrer dans les détails, voici quelques graphies particulières :

Saint-Esprit, Sainte-Trinité, le Saint-Père, le Saint-Siège, la Sainte Vierge, le Saint-Empire...  
sainte nitouche (*mieux que* sainte-nitouche), à la saint-glinglin.

• *Saint* ne s'abrège qu'exceptionnellement pour les noms propres (avec *St* et *Ste*), uniquement s'il n'y a pas moyen de faire autrement (sur les cartes, les petites rues de plans...) ou, parfois, s'il est fréquemment employé.

≡ Dans les sous-titres, s'il y a nécessité absolue de réduire le nombre de caractères, il me semble acceptable de pouvoir déroger aux règles traditionnelles et utiliser l'abréviation dans les toponymes (*à St-Étienne, l'hôpital St-Antoine...*) et éventuellement pour les noms des saints (*St Grégoire, Ste Marie*).

## SIGLES ET ACRONYMES

• Sigles et points abrégatifs : la question divise. Si l'on suit la règle traditionnelle (défendue par certains grammairiens, dont Grevisse) ils sont obligatoires entre toutes les lettres d'un sigle pur (qui s'épelle) :

N.S.A., C.I.A., F.B.I., O.P.A., S.N.C.F., E.D.F., C.G.T., T.G.V., Washington D.C. (auparavant, on mettait aussi une espace insécable entre les lettres, et le *PR*, p. ex., l'a conservée dans son dictionnaire : C. M. U., A. D. N., R. M. I...).

Cependant, la tendance actuelle, notamment dans le journalisme, est de supprimer les points abrégatifs (avis partagé notamment par l'*IN* ou *Ramat*). Un choix doit donc être fait, le principal étant de rester cohérent.

≡ Le maintien des points abrégatifs pour les sigles purs (lettres épelées) me semble utile pour bien les distinguer des acronymes, surtout dans les cas qui pourraient prêter à confusion (*SPA* ou *S.P.A.*, *LA* ou *L.A.*) ou en présence d'un sigle peu connu (*U.T.A.* ou *UTA* ? *OUA* ou *O.U.A.* ?). Bien entendu, dans la plupart des cas, l'ambiguïté est absente (il est peu probable qu'un spectateur prenne *CIA* pour un acronyme ou *SWAT* pour un sigle épelé).

• Le point abrégatif se maintient devant tous les signes de ponctuation, sauf devant le point ou les points de suspension :

T'es en D.U.T. ? J'ai pris le T.G.V., puis j'ai visité le F.M.I...

*Remarque.* — Si un sigle est « explicité » (prononcé sous sa forme complète), il ne doit pas reprendre les capitales qui forment le sigle : *la R.F.A., la République fédérale d'Allemagne* (et non *\*la R.F.A., la République Fédérale d'Allemagne*).

- Acronymes : ils sont lus au long (ce sont des sigles prononcés comme des mots ordinaires) et s'écrivent donc toujours sans points.

OTAN, NASA, ONU, UNEF...

Les guides typographiques disent que les acronymes peuvent s'écrire en bas de casse avec capitale initiale s'ils sont « très répandus et de prononciation aisée » (*IN*) ou s'ils « très connus et qu'ils n'apparaissent pas dans une liste avec des sigles » (*Ramat*). Cette règle convoque des critères assez subjectifs, c'est pourquoi il me semble préférable de suivre la règle appliquée par *Le Monde* : un acronyme de quatre lettres ou moins s'écrit toujours avec des capitales ; au-delà de quatre lettres, il s'écrit avec des minuscules (les conventions de l'Office des publications des Communautés européennes sont semblables, mais le seuil est fixé à cinq lettres) :

Ursaff, Unicef, Unesco, Inserm, Unita...

*Remarque.* — Quand les lettres composant l'acronyme reprennent des syllabes ou des initiales et des syllabes des mots abrégés (J.-P. Lacroux parle respectivement d'« acronyme syllabique » et d'« acronyme hybride »), les minuscules sont théoriquement obligatoires :

Benelux, Afnor, Assedic, Medef...

*Afnor*, p. ex., est un sigle hybride, mis pour « Association française de normalisation » (deux initiales et une syllabe) : on n'écrira pas \*AFNor ni \*AFNOR, pas plus que \*BeNeLux ou \*BENELUX.

Les acronymes qui sont devenus des noms communs à part entière s'écrivent en minuscules et prennent la marque du pluriel si nécessaire :

ovnis, sida, modems, laser, radars...

- Les sigles ou acronymes en majuscules ne prennent pas la marque du pluriel, contrairement à l'usage anglais :

des ASROC (et non \*ASROCs ou \*ASROC's), des DVD (et non \*DVDs ou \*DVD's), des T.G.V...

## **SOCIÉTÉ**

- Les noms de sociétés, compagnies, associations, centres, instituts, syndicats, etc., prennent une capitale initiale au premier mot faisant indiscutablement partie de la raison sociale :

la Compagnie générale transatlantique, la Banque industrielle et commerciale, la Société nationale des chemins de fer, La Quincaillerie traditionnelle...

- On écrira en minuscules les termes (*banque, agence, compagnie, association, société...*) ne faisant pas partie de la dénomination officielle :

la banque Rothschild, la compagnie d'assurances Europassur, l'agence de voyages Marmara, la compagnie Air France, le club Jean-Moulin, le syndicat d'initiative de Reims, le restaurant des Deux-Magots, l'imprimerie Aubin, les parfums Hugo Boss...

- Les noms des sociétés étrangères se composent en romain, les substantifs et adjectifs prennent une capitale initiale :

la European Central Bank, la National Society of Film Critics, la General Motors, American Express, Disney Corporation...

## TIRET

• La grande majorité des personnes confondent le tiret et le trait d'union (et nomment *tiret* tout ce qui ressemble à un trait). Une précision terminologique s'impose, car ces deux signes ont des usages qui diffèrent. Pour faire simple : le trait d'union unit, le tiret sépare. Il n'y a aucun tiret dans *porte-avions* ou *va-nu-pieds*, il n'y a que des traits d'union. Le tiret peut avoir différentes longueurs, on distingue généralement le tiret demi-cadratin (–) et le tiret cadratin, deux fois plus long (—).

¶ Contrairement à l'usage majoritaire dans les sous-titres professionnels et amateurs, je milite, en conformité avec l'usage écrit traditionnel, pour l'utilisation du tiret<sup>20</sup> à la place du trait d'union pour marquer le changement de locuteur dans les dialogues. Le trait d'union, outre que ce n'est pas sa fonction, me semble en effet trop étroit, presque invisible avec certaines polices.

Comparez ces ex. (de gauche à droite : tiret cadratin, demi-cadratin, trait d'union) :

— Donne-moi la carte, Jack !    – Donne-moi la carte, Jack !    - Donne-moi la carte, Jack !  
— Pourquoi ferais-je ça ?        – Pourquoi ferais-je ça ?        - Pourquoi ferais-je ça ?

## TITRES ET FONCTIONS (⇒ *Grades*)

• Les titres de noblesse et les noms des fonctions ou titres, qu'ils soient publics ou privés, administratifs ou religieux, conservent la minuscule (contrairement à l'anglais : *the Duke of Wellington, the Prince of Wales...*) :

l'empereur, le roi, le président, le duc, le gouverneur, le directeur adjoint, le grand prêtre, le pape, un cardinal, un recteur, un sénateur, le pharaon, le chancelier, le ministre, le curé, la comtesse, un sultan, le secrétaire général, le légat, l'émir...

• Exception : *le Premier ministre* (pour éviter « il a été le premier premier ministre » ou des ambiguïtés comme « le premier ministre est arrivé à la réunion » où on ne peut déterminer s'il s'agit du Premier ministre ou d'un ministre quelconque arrivé en premier).

*Remarque.* — Certains traducteurs, reproduisant en cela l'usage majoritaire dans les textes officiels, mettent une majuscule à *président*, estimant qu'il n'y a pas de raison qu'il soit « diminué » par rapport au Premier ministre. C'est un usage à éviter : on préférera, chaque fois que le choix est possible, la minuscule.

• Employés comme titres religieux, *père, mère, frère* et *sœur* ne prennent généralement pas de majuscule (pour la possibilité de la majuscule ⇒ *Déférence*).

J'ai besoin, mon père, de comprendre... Le père Mantello est arrivé. Comme allez-vous, ma sœur ? Le frère François va vous recevoir. La mère abbesse est à l'église.

*Exceptions* : le Saint-Père (le pape), les Pères de l'Église, les Pères grecs (théologiens des premiers siècles).

≡ S'il est nécessaire d'abrégier le temps de lecture, on peut utiliser une abréviation, mais uniquement si elle sera comprise et si le titre est suivi d'un nom de personne : *P.* (père), *R. P.* (révérend père), *M.* (mère), *F.* (frère), et plus rarement *S.* (sœur).

---

<sup>20</sup> Cependant, je recommande l'utilisation du tiret demi-cadratin (et non du tiret cadratin traditionnellement employé dans l'édition). C'est une pratique qui est fréquemment recommandée. *Le Guide du typographe*, par exemple, précise : « Pour des raisons d'esthétique, le signe tiret traditionnel (—) est la plupart du temps remplacé par un demi-tiret (–) comme c'est le cas dans le présent ouvrage. » C'est également le cas dans l'*IN* et d'autres ouvrages spécialisés.

## TITRE HONORIFIQUE

- Les titres honorifiques donnés aux chefs d'État, aux princes, aux dignitaires de l'Église, prennent des majuscules :

Votre Majesté (*ou, pour marquer plus nettement la déférence* : Sa Majesté), Leurs Majestés, Son Éminence, Sa Sainteté, Votre Altesse Sérénissime, Son Altesse Royale, Sa Grandeur, Votre Seigneurie, Votre Honneur...

- *Sire* est un titre honorifique, sauf s'il ne remplace pas *Votre Majesté* : *je comprends, Sire* (mais : *un triste sire*).
- On accorde les adjectifs et les participes passés avec le genre du titre, non avec le genre de la personne représentée par ce titre :

Votre Majesté est-elle satisfaite ? Leurs Éminences sont venues hier...

## TOPONYME ADMINISTRATIF

- Les toponymes administratifs suivent une règle similaire à celle des toponymes naturels : les génériques (*ville, rue, impasse, canton, quartier, boulevard, hameau, quai, parc, jardin...*) restent en bas de casse, tandis que les spécifiques, considérés comme des noms propres, prennent la majuscule (sauf les articles et prépositions) et sont reliés par un trait d'union (quoique les avis sur ce point divergent) :

le square des Innocents, le quai des Péniches, le quartier des Épinettes, le cours Victor-Hugo, le parc des Marmots, le jardin des Tuileries, la place des Douanes, la route Transcanadienne, la rue Saint-Jean-de-la-Chapelle, l'avenue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie...

*Remarque.* — Les dénominations étrangères obéissent à leurs règles d'origine (ni accent ni trait d'union en anglais) :

l'Empire State Building, New York (*mais un New-Yorkais*), Buckingham Palace, Central Park, le New Hampshire, le Grand Canyon...

*Les rues et avenues de New York* : la 36<sup>e</sup> Rue, ≡ la 5<sup>e</sup> Avenue<sup>21</sup>...

## TOPONYME NATUREL

- Les toponymes naturels suivent une règle de base simple : le générique (*mont, lac, rivière, mer, océan, golfe, archipel, île, baie, col, bassin, crête, pic, vallée, rocher, cime, chute...*) se compose en bas de casse, contrairement au spécifique (le nom propre ou adjectif devenu nom propre) qui le caractérise :

la baie des Anges, la mer Noire, l'océan Indien, le fleuve Bleu, la cordillère des Andes, le golfe du Lion, le mont des Éboulements, les îles Sous-le-Vent, l'île du Diable, le cap Vert (*un cap africain, mais le Cap-Vert, archipel et État*)...

- Les surnoms géographiques se composent avec une majuscule aux substantifs et aux adjectifs qui précèdent le premier substantif :

le Nouveau Monde, la Côte Fleurie, la Terre de Feu, la Ville Lumière, la Ville éternelle...

- Si l'adjectif qui suit le générique indique une situation géographique, il conserve la minuscule (la règle de base est inversée). Et si cet adjectif est nécessaire à l'identification précise d'une contrée, d'un pays nettement individualisé, les deux mots portent la majuscule, et sont souvent reliés par un trait d'union :

l'Asie centrale, le Bassin aquitain, la Région parisienne, le Massif central...

l'Asie Mineure, le Proche-Orient, les Grands Lacs, la Grande-Bretagne, Terre-Neuve...

---

<sup>21</sup> Le *Guide du typographe* écrit « la Cinquième Avenue ». J.-P. Colignon recommande « la V<sup>e</sup> Avenue » (*La majuscule, c'est capital*).

- On met parfois une majuscule au générique s'il est utilisé sans complément, dans un contexte où il est clairement identifié à un toponyme précis (lorsque, revêtant une signification bien particulière, il acquiert le statut de nom propre) :

les Détroits (Bosphore et Dardanelles), le Bois (le bois de Boulogne ou autre), la Côte (région suisse), la Montagne, la guerre du Golfe (*mais* le golfe Persique), la Péninsule...

## TRONCATION

- La troncation (ou « réduction lexicale ») est l'abrègement d'un mot, par retranchement d'une lettre ou d'une syllabe à la fin du mot (*apocope*), au commencement du mot (*aphérèse*) ou au milieu du mot (*syncope*). Cette réduction des formes est fréquente dans le langage familier ou oral.

- La plupart des apocopes sont courantes et enregistrées par les dictionnaires. Elles se comportent alors comme des mots normaux (pas d'apostrophe et éventuelle marque du pluriel<sup>22</sup>).

appart, prof, brigade des stup's, bénéf, comme d'hab, perme (ou perm), pneu, mob, dactylo, doc, sympa, aprèm (ou aprème), aristo... (*Au pluriel* : apparts, profs, bénéfices, pneus...)

- L'apostrophe est nécessaire dans les apocopes occasionnelles (qui ne sont pas officialisées) ou pour éviter les ambiguïtés (remarque l'espace après l'apostrophe lorsqu'il n'y a pas de liaison) :

sans déc', au petit maît', pauv' type, un vét', y a pas d'raison, j'vais t'dire, c't'enfoiré, les bat' d'Af, c'est not' maît'.

Le *PR* écrit *petit-déj'* avec une apostrophe. Vu l'autonomie prise par cette troncation, rien n'empêche d'écrire *petit-déj* (au pluriel : *petits-déjs* ou *petits-déj'*, mais pas *\*petits-déj's*).

- En présence de syncope (procédé de troncation plus rare), l'apostrophe est généralement requise :

m'man, p'pa, b'soir m'sieurs dames, p'tit, reuz' ment, cap'taine...

Bien entendu, les auteurs peuvent aussi recourir aux crases :

bsoir (bonsoir), Mame (Madame), sieudam (messieurs dames)...

- Dans les aphaèreses, l'apostrophe peut être nécessaire pour éviter les ambiguïtés (rem. : même en début de phrase, le mot ne prendra pas de majuscule après l'apostrophe) :

'jour (bonjour), 'soir (bonsoir), 'tain (putain), 'taine (capitaine), 'tention (attention)...

Ailleurs, surtout si le mot est entré dans la langue commune ou s'il est autonome, elle est inutile :

les Ricains (les Américains), Toine (Antoine), bus (autobus), le net *ou* le Net (réseau internet), troquet (mastroquet)...

## UNITÉS DE MESURE (⇒ *Heure, Nombres*)

- Principales abréviations :

km, km/h, m, cm, mm, m<sup>2</sup>, h, min (*et non* \*mn), s (*et non* \*sec), g (= gramme, *et non* \*gr, qui est l'abréviation de *grade*), kg, t (= tonne), W (watt), °C, °F.

- Les symboles sont toujours précédés d'une espace :

<sup>22</sup> « Il est exceptionnel que ces mots [résultant d'une réduction] soient laissés invariables [...]. D'une manière générale, l'invariabilité est surtout le fait des formations senties comme nouvelles » (*BU*, § 522). Ainsi, alors que le *PR* 1993 indiquait : « Des psys ou des psy », la version 2009 ne retient plus que la première graphie. Rappel : *des jeux vidéo* (*vidéo* est invariable en tant qu'adjectif).

62 °C, 12 h 30, 42 kg, 5 s, 2,4 cm (*et non* \*62°C, \*12h30, \*42kg, \*5s, \*2,4cm)

- Les abréviations des mesures de longueur, de surface, de volume, de capacité, de vitesse ne sont pas suivies du point abrégatif ni de la marque du pluriel :

18,5 m, 6,2 kg (*et non* \*18,5 m., \*6,2 kgs).

- Les unités de mesure ne s'abrègent jamais si elles ne sont pas suivies d'un nombre ou si celui-ci est écrit en toutes lettres :

Ils ont cueilli des tonnes de fruits, il a couru vingt kilomètres en deux heures (*et non* \*des t de fruits, \*vingt km en deux h).

- Pour les températures, en cas de possible ambiguïté (assez rare), on peut préciser s'il s'agit de degrés Celsius (°C) ou de degrés Fahrenheit (°F) : *Il faisait 33° à l'ombre cet après-midi* (ou 33 °C). Remarquez l'absence d'espace entre le chiffre et le symbole du degré si l'abréviation n'est pas complète.

## VIRGULE

Impossible de faire ici le tour des emplois de la virgule, signe que les auteurs utilisent avec beaucoup de liberté et pour lequel les avis des spécialistes divergent. Il me semble cependant utile d'aborder quelques points que l'on retrouve fréquemment dans les sous-titres, en gardant à l'esprit que lorsque le choix existe, c'est la fluidité de la prononciation qui doit décider.

- Après *mais* en début de phrase, la virgule est la plupart du temps inutile. Elle n'est nécessaire que pour retranscrire une forte hésitation, un temps de réflexion (en somme, quand elle équivaut à des points de suspension) :

Il a terminé son année scolaire. Mais il n'a pas réussi ses examens.  
Mais, j'y pense, êtes-vous marié ?

- Après *or* en début de phrase, la virgule n'a rien d'obligatoire (certains la condamnent même), surtout si la phrase est courte. Elle apporte simplement une articulation plus stricte du discours et retranscrit la pause qu'il peut y avoir à l'oral :

Or je l'aimais encore.  
Or, il se produisit une chose invraisemblable...

- Après *donc* en début de phrase, la virgule est beaucoup plus fréquente et certains l'estiment indispensable, mais l'omission est possible :

Donc, vous n'avez pas envie de travailler ?  
Donc vous êtes parti.

- La virgule est requise après une interjection antéposée ou une apostrophe :

Mon Dieu, c'est horrible !  
Tiens, voilà ton argent.  
Alors, ça va ?  
Dis donc, t'as vu ce que tu as fait ?

- La virgule est aussi nécessaire après les pronoms *moi*, *toi*, *nous*, *vous* antéposés, lorsqu'ils sont repris par *je*, *tu*, *nous* ou *vous* (pour *lui* et *elle*, les avis sont partagés) :

Moi, je crois que le travail, c'est la santé. Toi, tu défendras ce coin-là. Nous, nous sommes partis au Mexique.

# BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie reprend les ouvrages de ma bibliothèque qui m'ont servi pour la rédaction de ce document. Ceux que j'ai le plus consultés et qui présentent selon moi un intérêt remarquable sont précédés du symbole \*. Je vous les recommande si vous décidez d'approfondir le sujet (et j'espère que ce petit document vous en a donné l'envie). Ayant une connaissance partielle, fragmentaire de ces ouvrages, il va de soi que les commentaires qui les accompagnent n'engagent que moi.

## I. Orthographe et grammaire

COLIN (J.-P.), *Dictionnaire des difficultés du français*, éd. Le Robert, 1993, 624 pages.

S'appuyant principalement sur les pratiques des écrivains, ce dictionnaire a le désavantage, pour les débutants, d'être très peu normatif. Sa consultation doit donc se faire avec un esprit critique. À noter qu'il intègre un guide typographique sommaire.

\* GIRODET (J.), *Dictionnaire Bordas des pièges et difficultés du français*, Bordas, 1981-1997, 898 pages.

Un excellent dictionnaire des difficultés, que l'on peut acquérir en format poche depuis début 2008. Assez normatif, il permet de faire des choix rapidement et propose toujours des solutions de remplacement pour les formes condamnées. Son originalité tient au fait que tous les exemples sont inventés et donc limpides.

\* GREVISSE (M.) et GOOSSE (A.), *Le Bon Usage*, Duculot, 14<sup>e</sup> éd., 2007, 1 600 pages.

L'incontournable grammaire, destinée à un public averti (il peut en effet être difficile de se faire une opinion ferme, tant les usages répertoriés des écrivains, sont nombreux, y compris les moins répandus).

JOUETTE (A.), *Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite*, Le Robert, 6<sup>e</sup> éd., 1993, 776 pages.

Un dictionnaire orthographique (sans définition), dont l'intérêt principal, à mes yeux, se situe dans les tableaux et listes qu'il intègre, qui traitent certaines questions de grammaire (le chapitre sur l'accord des participes passés est excellent), de vocabulaire (lexique du rugby, format des papiers, noms des animaux, etc.), de typographie...

LAYGUES (B.), *Évitez de dire... Dites plutôt...*, Albin Michel, 2003, 218 pages.

Un ouvrage répertoriant les mots et les locutions employés fautivement dans le langage courant. Les remarques sont le plus souvent évidentes (décennie/décade, abjurer/adjurer...), parfois plus subtiles (désormais/dorénavant, islamique/islamiste...).

THOMAS (A. V.), *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse, 2007, 435 pages.

Dictionnaire qui fait référence parmi les correcteurs professionnels. Il est un peu ancien et réputé pour être puriste : certaines recommandations nécessiteraient d'être adaptées pour les sous-titres (qui retranscrivent une langue orale, un registre familier).

\* PÉCHOIN (D.) et DAUPHIN (B.), *Dictionnaire des difficultés du français*, Larousse, 1998-2001, 660 pages.

Moins rigoureux que le célèbre dictionnaire d'A. Thomas, dont il se veut le successeur, il n'est pas insensible à l'évolution des usages : ses recommandations tiennent compte de des registres et des situations de communication (distinction entre usage courant et expression soignée ou registre soutenu).

## II. Typographie

*Guide du typographe*, Groupe de Lausanne de l'Association suisse des typographes (AST), 2000, 260 pages.

Datant de 1943, et orné du qualificatif « roman » jusqu'à la 5<sup>e</sup> édition (1993), cet ouvrage a longtemps été une référence pour les typographes français, malgré son orientation suisse et certaines règles divergentes (majuscules accentuées, p. ex.). Il reste un bon ouvrage, mais est globalement assez laconique, et d'acquisition difficile. Il est donc plus intéressant de se tourner d'abord

vers le *Lexique* de l'Imprimerie nationale ou le *Ramat de la typographie*. Fait notable : il intègre plus de 60 pages sur les règles de composition de quatre langues étrangères (allemand, anglais, italien, espagnol).

\* *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Imprimerie nationale, 2002, 196 pages.

Une référence en la matière, très accessible, à prix raisonnable. On peut regretter que l'index ne soit pas assez détaillé.

CLÉMENT (J.-P.), *Dictionnaire typographique, Petit guide du tapeur*, éd. Ellipses, 2005, 256 pages.

Les abondantes citations sont le principal intérêt de ce guide peu connu (les autres livres de typographie se contentent généralement de lister des exemples hors contexte). Pour le reste, il est bien détaillé (certains points sont même complètement originaux), mais les trop nombreuses règles ou tolérances qui s'écartent du consensus empêchent de le prendre pour référence.

COLIGNON (J.-P.) *La majuscule, c'est capital*, Albin Michel, 2005, 220 pages.

Un ouvrage dédié à l'une des principales difficultés typographiques : l'emploi de la majuscule. Certains chapitres (les surnoms ou les points cardinaux, p. ex.) sont réellement plus approfondis que dans la plupart des guides spécialisés.

DOPPAGNE (A.), *Majuscules, abréviations, symboles et sigles*, Duculot, 3<sup>e</sup> éd., 1998, 96 pages.

GOURIOU (C.), *Mémento typographique*, éd. du Cercle de la librairie, 1998, 121 pages.

Peu utilisé parmi les professionnels, ce mémento présente de nombreuses règles ne faisant pas l'unanimité, et parfois inacceptables (*mn* pour abrégé *minute*, majuscule à *les Croisades*, etc.).

GUÉRY (L.), *Dictionnaire des règles typographiques*, Victoires-Éditions, 3<sup>e</sup> éd., 2005, 283 pages.

Dictionnaire coûteux, de peu d'intérêt. Il s'en dégage une impression de brouillon, de compilation de règles et d'exemples tirés des autres guides. Il n'est par ailleurs guère d'un grand secours pour les questions délicates, qu'il évite presque constamment.

\* LACROUX (J.-P.), *Orthotypo : Orthographe et Typographie française*, Quintette, 2008, 372 pages.

Incontournable. J.-P. Lacroux, partant du principe qu'en typographie « les avis divergents ne sont pas l'exception mais la règle » avait commencé à rédiger « un Bon Usage orthotypographique, un Code des codes, voire un dictionnaire de la relativité orthotypographique générale ». Projet ambitieux qu'il n'a malheureusement pas eu le temps d'achever, mais un groupe s'est constitué parmi ses amis pour émender et mettre en forme le tapuscrit retrouvé (qui constituait à leurs yeux « un trésor d'intelligence et de savoir : un classique avant même son achèvement »), en l'augmentant de nombreuses et savoureuses discussions extraites de la liste Typo. Il a été publié sous licence Creative Commons, sur <<http://www.orthotypographie.fr>> (il est possible d'interroger le dictionnaire en ligne, mais aussi de télécharger les deux volumes au format PDF, pour un total de quelque 750 pages). Le livre publié par les éditions Quintette en 2008 reprend le même texte, sans les discussions.

RAMAT (A.), *Ramat de la typographie*, édité par l'auteur, 9<sup>e</sup> éd., 2008, 224 pages.

Très bon guide, comportant un index très complet. On peut regretter la présence de parties peu utiles sur l'orthographe et la ponctuation ainsi qu'un morcellement excessif des paragraphes. Il est écrit par un Québécois et s'adresse d'abord aux Québécois : les exemples sont culturellement marqués et quelques règles diffèrent de celles appliquées en France, mais l'auteur le signale le cas échéant.

### III. Ponctuation

COLIGNON (J.-P.), *Un point c'est tout ! La ponctuation efficace*, Victoires-Éditions, 3<sup>e</sup> éd., 2004, 135 pages.

DOPPAGNE (A.), *La bonne ponctuation*, Duculot, 4<sup>e</sup> éd., 2006, 102 pages.

Ce petit livre, sans entrer dans les détails, donne suffisamment d'informations pour être utile à ceux qui désirent acquérir les rudiments de la ponctuation.

\* DRILLON (J.), *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, 1991, 488 pages.

Très complet, bien organisé, ce traité présente de très nombreuses finesses de la ponctuation (il est cependant plutôt destiné à un public averti qu'à des néophytes).

HOUDART (O.) et PRIOUL (S.), *L'art de la ponctuation*, Seuil, 2006, 221 pages.

Moins complet que le précédent, mais plus accessible au débutant, il mérite le détour.

## IV. Sites internet

<<http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>> Le *Dictionnaire de l'Académie française* (9<sup>e</sup> édition), en cours de publication (consultable jusqu'au début de la lettre *P*). À consulter avec prudence : il est toujours utile de s'appuyer en premier lieu sur l'un des deux grands dictionnaires francophones d'aujourd'hui, le *Petit Robert* ou le *Petit Larousse*.

<<http://atilf.atilf.fr/>> La version électronique des 16 volumes épais du *Trésor de la langue française*, dictionnaire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Un dictionnaire gigantesque, aux développements détaillés, qui se révèle très utile quand on maîtrise la recherche complexe. Cependant, le TLF ne dicte pas la norme, il se contente d'observer et d'enregistrer les usages (des écrivains de 1789 à 1960, il décrit donc un état de langue figé), sans faire de tri dans le corpus utilisé. Il y a donc des écarts par rapport à la norme (et parfois des erreurs), surtout dans les exemples cités, qu'il faut savoir condamner. À signaler : le TLF intègre, à la fin des articles, des indications étymologiques assez complètes.

<<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html>> L'incontournable *Banque de dépannage linguistique* de l'Office québécois de la langue française. Avec plus de deux mille articles, elle couvre la quasi-totalité des difficultés fréquemment rencontrées à divers niveaux (grammaire, syntaxe, vocabulaire, anglicismes, ponctuation, typographie...).

<<http://www.leconjugueur.com/>> Pour conjuguer tous les verbes. Le seul site fiable que je connaisse : il indique ainsi correctement *ils se sont ri*, là où tous les autres que j'ai consultés (dont <[www.la-conjugaison.fr/](http://www.la-conjugaison.fr/)>) affichent *\*ils se sont ris...*

<<http://www.crisco.unicaen.fr/cgi-bin/cherches.cgi>> Le meilleur dictionnaire des synonymes informatisé. Pratique quand on cherche à reformuler une traduction. On peut aussi faire un tour sur <<http://www.synonymes.com/>>.

<<http://www.renouvo.org/index.php>> Un site sur les rectifications de l'orthographe qui donne le rappel des règles ainsi que la liste complète des mots rectifiés. Très pratique.